



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 23 août 2001 — Vol. 37 N° 18

Consultations particulières sur la problématique
de la violence dans le hockey mineur (6)

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le jeudi 23 août 2001

Table des matières

Auditions	1
Hockey Mauricie	1
Hockey Laval	7
Hockey Montréal	13
M. Dany Bernard	22

Autres intervenants

M. Yvon Vallières, président
Mme Danielle Doyer, vice-présidente

M. Rémy Désilets
M. Norman MacMillan
M. Benoît Laprise
Mme Solange Charest

- * M. André Ricard, Hockey Mauricie
- * M. Dominique Roy, Hockey Laval
- * M. Yves Pauzé, Hockey Montréal

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le jeudi 23 août 2001

Consultations particulières sur la problématique de la violence dans le hockey mineur

(Onze heures trois minutes)

Le Président (M. Vallières): Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! La commission de l'aménagement du territoire reprend ses travaux. Alors, nous recevrons... Évidemment, il s'agit de continuer nos travaux en consultations particulières sur la problématique de la violence dans le hockey mineur.

M. le secrétaire, avant de débiter nos travaux, est-ce que certains changements au niveau des membres sont annoncés?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Duguay (Duplessis) est remplacé par M. Désilets (Maskinongé) et M. Cholette (Hull) est remplacé par M. MacMillan (Papineau).

Le Président (M. Vallières): Très bien. Alors, nous entendrons aujourd'hui dans l'ordre: Hockey Mauricie, Hockey Laval, et nous reviendrons en après-midi avec Hockey Montréal et M. Dany Bernard également, ce qui devrait amener la fin de nos travaux vers 15 h 30, cet après-midi.

Auditions

Alors, sans plus tarder, je demanderais au représentant de Hockey Mauricie de bien vouloir prendre place, s'il vous plaît. Je demanderais à M. Ricard, qui en est le président, de vouloir procéder dans les 15 prochaines minutes, et ensuite on pourra échanger, dans les 30 minutes qui suivent, avec vous et les parlementaires autour de cette table. Alors, la parole est à vous, M. Ricard.

Hockey Mauricie

M. Ricard (André): Merci. Je tiens à me présenter, comme c'est fait, M. André Ricard, président de Hockey Mauricie. Disons que je suis impliqué au niveau du hockey mineur depuis 35 ans. J'ai agi à titre de gérant, instructeur, responsable de ligues, maintenant depuis quatre ans, président de région. J'ai aussi évolué, au niveau de la Ligue midget AAA, durant six ans à titre de responsable de l'équipement et gérant d'équipe.

L'exposé que je vais vous présenter aujourd'hui, c'est sûr que c'est pas toute la réalité; c'est quand même une bonne partie. Afin d'obtenir un portrait réel de la situation en Mauricie, toutes les associations de hockey mineur de notre région ont été consultées et invitées à s'exprimer sur le sujet. De plus, les officiers de la région, présidents de comités de discipline, arbitres en chef, entraîneurs-chefs, conseillers techniques et responsables de tournois, ainsi que différents entraîneurs dans les catégories pee-wee, bantam et midget ont également contribué à la réalisation de cette réflexion.

La violence. Conscients qu'il existe une certaine forme de violence au hockey mineur, comme dans toutes

les autres disciplines sportives, nous avons regardé les points qui influencent cette violence ou l'intimidation dans le hockey, ainsi que les moyens que la région Mauricie a mis en place pour le soutien de Hockey Québec. Il ne faut surtout pas prendre panique sur le sujet. Selon les statistiques de notre région, en Mauricie, il y a 210 équipes de novice à junior qui disputent plus de 5 000 joutes en plus des tournois sur notre territoire, au nombre de 21, et, au cours de la dernière saison, nous dénotons seulement deux ou trois cas de violence de la part de parents ou dirigeants.

La violence est un phénomène de notre société d'aujourd'hui, et, malheureusement, ces incidents sont souvent amplifiés par les voies médiatiques. Il ne faut pas se leurrer, la violence n'est pas l'apanage du hockey mais bien le problème d'une société qui se cherche en termes de valeurs, de règles claires et de moyens pour les faire respecter. Certains individus recherchent le supposé respect de leurs droits, peu importe les moyens qu'ils doivent trouver pour y recourir.

Un des points majeurs qui influencent la violence est sans contredit l'attitude des parents dans les estrades. Il y a également la violence isolée de la part de certains dirigeants plus chauvins que d'autres, mais, pour ceux-là, Hockey Québec a des règles claires, et les régions ont l'autonomie nécessaire pour agir.

La Mauricie a mis en place les moyens déployés par notre Fédération, comme le programme Franc Jeu pour une quatrième saison, et nous remarquons une nette amélioration et une diminution des infractions au jeu. La cassette vidéo à l'intention des parents devrait avoir une influence marquée sur leur comportement dans les années à venir. Des conférences pour les entraîneurs ont également été instaurées afin de sensibiliser tous ces gens à la problématique des jeunes et leur expliquer que leur comportement a une influence directe sur la réaction des jeunes hockeyeurs. Des efforts constants sont faits pour améliorer la situation, mais n'oublions pas que tous les responsables au hockey sont surtout des bénévoles.

Et, en guise de conclusion, les efforts déployés par Hockey Québec pour assurer que notre sport national soit bien vu sont louables à tous les points de vue. Il reste encore du travail à compléter, et nous croyons sincèrement que le gouvernement devrait s'impliquer davantage. Il ne faut pas oublier que nous sommes tous des bénévoles et que nous avons encore la passion de notre sport. Je crois que Hockey Québec, en collaboration avec le gouvernement, pourrait, par le biais d'une publicité télévisée, sensibiliser la population à l'attitude des parents et à l'influence qu'ils ont sur le comportement de leurs enfants.

Juste un petit retour en arrière. Tantôt, on parlait du programme Franc Jeu, puis, nous, c'est bien sûr que, depuis quatre ans qu'on l'avait au niveau simple lettre, et puis l'an passé quand on a voulu l'instaurer dans notre programme compétitif, c'est-à-dire au niveau double lettres, BB, CC, ça a été quand même un lourd débat

puis une chose difficile à faire accepter de la part des bénévoles. Mais, une fois mis en place, nous avons constaté que les gens ont aimé ce programme, puis c'est vraiment un outil de travail indispensable pour l'avenir dans nos matchs de hockey.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. Ricard. On va passer maintenant aux interventions de la part des députés. Le premier à échanger avec vous sera le député de Maskinongé.

M. Désilets: Merci, M. le Président. Bien, M. Ricard, d'abord, merci d'avoir accepté l'invitation de venir présenter votre mémoire, venir présenter votre point de vue sur la violence au hockey, à l'Assemblée nationale. Je sais que vous êtes — vous l'avez mentionné au début puis, de par votre... parce qu'on se connaît un petit peu — je sais que vous êtes impliqué depuis longtemps aussi, et vous êtes apprécié dans le monde du hockey de par votre expérience, vos connaissances puis l'expertise que vous avez. D'abord, je voulais vous le mentionner.

● (11 h 10) ●

Mais je voudrais aussi, en même temps, vous mentionner que la violence... Pour nous, quand on a décidé d'être solidaires avec le député de Papineau dans la démarche pour essayer de trouver une solution ou aider le problème de la violence au hockey, c'était parce que, pour nous, la violence, c'est important puis on veut pas la banaliser. Puis la violence, pour nous, c'est tolérance zéro.

Bien sûr qu'il y en a dans toute la société, mais il faut la cibler à quelque part puis commencer quelque part. Puis on veut essayer, par le biais du hockey, de redonner un peu de crédibilité, donner un peu de crédibilité, bien sûr, mais donner aussi un peu de... un regain de souffle, un deuxième souffle au hockey parce que le fait qu'il y ait beaucoup... de moins en moins de jeunes qui s'inscrivent au hockey nous interpelle énormément puis on croit que la violence peut être un phénomène.

J'aimerais vous... Parce que vous avez parlé qu'il y avait... C'est surtout les bénévoles, puis on est conscient que les bénévoles sont impliqués puis c'est ce qui fait vivre le hockey, l'implication des bénévoles. Mais à quelle mesure, d'après vous, les bénévoles ou le gouvernement... Parce que vous avez parlé... Vous avez mentionné que l'implication du gouvernement était importante puis il faut pas... Vous avez besoin de son support. Mais à quelle hauteur? Comment le gouvernement peut vous donner un coup de main? Et, comme bénévole, est-ce que la formation est au point, est à point face autant aux entraîneurs qu'aux arbitres ou au monde du hockey?

M. Ricard (André): Merci, M. Désilets, pour ces bons mots tantôt. Quand on parle au niveau des bénévoles, c'est bien certain que, tantôt, on disait un petit peu qu'il y avait une diminution au niveau des nombres de joueurs, bien, je vous dirais que, plus ça va, je remarque que, depuis quatre ans maintenant que je suis président à Hockey Mauricie, et, au niveau des bénévoles, ça devient aussi de plus en plus difficile de recruter des bénévoles.

Je vous fais mention un petit peu, c'est sûr que nos cours au niveau des entraîneurs, que ce soient des arbitres, préposés à la santé, sécurité, sont adéquats, sauf que les gens, les bénévoles commencent à trouver ça lourd à suivre régulièrement ces cours-là. Et puis, nous, la Mauricie — je ne sais pas si c'est le même phénomène un petit peu partout, sûrement — mais les bénévoles sont de plus en plus difficiles. La manière qu'on verrait... C'est sûr que, au niveau du gouvernement, c'est peut-être l'engagement, par chacune des régions, d'un conseiller technique, pédagogique au niveau de ces bénévoles-là, qui pourrait aider dans la structure.

M. Désilets: Autant au niveau des entraîneurs qu'au niveau des arbitres?

M. Ricard (André): Oui. Parce que le même phénomène se retrouve au niveau des arbitres. On remarque à tous les ans une diminution, et puis on se doit de recruter des jeunes qui finissent leur hockey junior. Puis, souvent, on remarque... C'est sûr que la compétence de ces jeunes officiels là est pas la même que ceux qui sont là depuis cinq, six ans. Et puis les gens, les parents, sont de plus en plus exigeants puis n'acceptent vraiment pas que ces jeunes-là puissent débiter. C'est sûr qu'ils font des erreurs comme tout le monde au début. Mais ça va prendre des ressources pour nous aider.

M. Désilets: Une dernière petite question, M. le Président.

Le Président (M. Vallières): Oui, M. le député de Maskinongé.

M. Désilets: Au niveau des compétitions, croyez-vous que — parce qu'on sait souvent que la compétition entraîne la violence — le nombre de compétitions, de tournois, est-ce qu'il est trop nombreux pour un jeune? Est-ce qu'ils en ont beaucoup ou si c'est par région, ou tout le monde décide, c'est aléatoire. Chaque entraîneur décide du nombre de compétitions qu'il doit faire?

M. Ricard (André): La réglementation, au niveau de Hockey Québec, permet à chacune des équipes de faire quatre tournois, sauf que, nous, en région, c'est bien certain que, quand on regarde au niveau des arénas puis maintenant, avec les coûts, on essaie de diminuer les coûts aussi au niveau des organisations, des jeunes joueurs. Nous, on permet trois compétitions par année, puis il y en a une qui est obligatoire dans la région de La Mauricie, ça fait que c'est sûr que c'est deux à l'extérieur, mais ils peuvent en faire trois en Mauricie. Mais je ne crois pas que ça ait une influence, là, vraiment, là, au niveau de la compétition, mais c'est quand même une règle. Le pourquoi de ça, bien, comme je l'ai dit, c'est vraiment au niveau des coûts chez nous, parce que les parents, c'est bien certain que c'est eux qui défraient; à la longue, ça devient de plus en plus difficile.

M. Désilets: O.K. Merci beaucoup.

M. Ricard (André): Merci.

Le Président (M. Vallières): Peut-être une petite rapide, là, M. Ricard. Vous avez parlé, dans votre document, d'une cassette dont vous vous serviez auprès des parents. Est-ce qu'il s'agit d'un produit produit par Hockey Québec ou si c'est une cassette maison qui a été faite?

M. Ricard (André): Non, c'est avec l'aide de Hockey Québec, c'est la cassette de Hockey Québec.

Le Président (M. Vallières): O.K. Et comment vous vous y prenez pour en faire la diffusion comme telle?

M. Ricard (André): Bon, la diffusion a été faite à chacune des organisations de hockey mineur. C'est bien certain qu'il y a pas eu vraiment un suivi clair là-dessus, sauf qu'on a demandé à chacun des présidents d'organiser des rencontres avec les parents puis d'essayer de l'expliquer. Cette année, on essaie de mettre une emphase encore plus grande, sauf que les parents sont difficiles à déplacer.

Le Président (M. Vallières): Parce que ça devient important, là. Partout, on nous dit qu'il y a une très forte incidence de l'attitude des parents face à la violence au hockey mineur, et c'est pour ça que je vous posais la question sur la capacité qu'ont les organismes, finalement, de diffuser certains messages et d'amener les parents à échanger entre eux sur les valeurs qu'ils veulent qui soient véhiculées à l'intérieur du hockey mineur.

M. Ricard (André): Bien, je vous dirais que c'est difficile, parce qu'on essaie quand même de rejoindre tout le monde, mais c'est vraiment... Puis cette année, ce qu'on a apporté de nouveau, on a fait un petit feuillet qu'on va distribuer à toutes les organisations pour qu'elles puissent la donner à leurs parents — présentement, il est en mise en page — sur le comportement des parents, autant dans les estrades, à la maison et ainsi de suite, puis...

Le Président (M. Vallières): Merci. M. le député de Papineau.

M. MacMillan: Merci, M. le Président. M. Ricard, bienvenue à notre commission. C'est important pour nous d'entendre... Je pense — on a eu Jacques Demers hier, c'était très intéressant; on a eu aussi Richard Trottier et les arbitres aussi qui ont de l'expérience professionnelle — mais je pense que la base, c'est vous autres, les associations dans chacune des régions du Québec, qui ont la clé, je pense, pour...

Notre peur ou la peur que j'avais — puis je pense que les deux côtés de la commission — c'est que les jeunes n'ont plus de fun à jouer au hockey comme déjà. C'est peut-être — on n'est pas dans les arénas tous les jours, là, mais on le sent, par ce qu'on entend de tous les gens qui sont venus nous voir aujourd'hui — qu'il manque quelque chose. Puis c'est pas un blâme à personne, là, c'est que c'est un changement de société

radical qui se fait tout partout, dans tous les sports. Il y a des gens qui nous ont noté qu'on aurait dû parler de la violence dans tous les sports. Mais la violence, c'est un gros mot, là; je veux dire, c'est peut-être un mot qu'on a choisi pour inciter les gens à venir discuter avec nous puis, même, à nous critiquer, mais, au bout de la ligne, si les jeunes en sortent gagnants, je pense que, vous et moi, on va être d'accord.

Alors moi, ma première question, puis c'est probablement la question que je pose à tout le monde qui sont venus ici: Comment on peut faire, nous, ici, à la commission parlementaire — on va déposer un rapport, M. Ricard, d'ici à la fin d'octobre, espérons — pour inciter et trouver, pour retrouver ou redonner à nos jeunes le plaisir de jouer au hockey comme, en tout cas, moi, j'ai eu quand je jouais au hockey, quand j'étais plus jeune, là? Est-ce qu'il y a des moyens, là? C'est pas obligé de toujours dire qu'il faut augmenter les budgets puis il faut faire ci, là, mais il doit y avoir sûrement moyen d'inciter les gens. J'ai des idées, mais j'aimerais vous entendre là-dessus, M. Ricard.

● (11 h 20) ●

M. Ricard (André): Oui, M. le député. Nous, suite à cette rencontre-là avec les organisations de hockey mineur de notre région, au nombre de 17, il y a des points qui vont toucher votre question mais qui regardaient pas un petit peu la violence, c'est que les gens, chez nous, se demandaient si on n'accordait pas trop d'importance au hockey compétition par rapport à notre hockey récréation, où est-ce que ces jeunes étaient un petit peu laissés de côté, puis on se demandait si vraiment c'était une des causes qui faisait qu'il y avait une diminution au hockey. Parce que souvent, des jeunes qui veulent s'amuser, quand même ils ont pas le talent, ils ont quand même le droit de jouer autant que les autres, puis c'est une chose à laquelle on va s'attaquer prochainement chez nous, en Mauricie, parce que la diminution est pas d'une grandeur extrême chez nous — combien de cas? — sauf qu'il y en a, puis on veut vraiment que les jeunes s'amuse.

M. MacMillan: Est-ce qu'on fait ça, M. Ricard, en ayant un meilleur encadrement par les instructeurs? Par exemple, le hockey, ça commence par le patin, après ça va être le maniement de rondelles, le lancer, etc. Même ça, les pratiques sont devenues à la russe, on dirait; c'est devenu... J'ai assisté, la semaine passée, à une école de hockey — c'était pas une école de hockey, ils appelaient ça une école pour remettre les jeunes en forme — puis je regardais la pratique, je veux dire, là, ça me dépassait. Ou bien donc c'est moi qui est trop vieux, la vieille manière, peut-être qu'elle n'est plus bonne, je sais pas, mais je pense que, dans le temps où on avait des équipes de hockey, c'est toujours sur la glace qu'on peut réaliser les talents des jeunes et, surtout, avoir du plaisir. Tu voyais les jeunes, ils n'avaient pas de plaisir parce que c'était plate, ils n'avaient pas de fun, les instructeurs étaient «dulls» et les... Même eux, on sentait que c'était répétitif tout le temps, tu sais, il y avait pas de personnes pour...

Moi, je dis du début que... Puis ça coûte de l'argent, je sais pas si on va pouvoir le faire, mais on pourrait avoir des régions pilotes, une ou deux au commencement, on verra quand on en discutera

ensemble. D'abord, un instructeur en chef payé par Hockey Québec, par le gouvernement, qui vous dirait pas, à l'organisation, à vous, M. Ricard, comment organiser vos ligues puis comment organiser vos parties, mais qui aiderait les instructeurs bénévoles dans tous les secteurs comment s'amuser puis comment montrer aux jeunes à s'améliorer. Il y a pas juste de patiner, il y a de travailler en équipe qui est important, etc.

Alors, comment vous verriez ça si on suggérait, nous autres, la commission, au gouvernement du Québec, d'avoir un projet pilote, peut-être un ou deux qui coûteraient, je sais pas, moi, disons 75 000 \$ pendant un an ou deux, puis qu'on essaierait d'avoir un instructeur en chef qui aiderait puis qui participerait puis qui dirait aux instructeurs: Bien voilà comment les jeunes peuvent avoir du fun en jouant au hockey?

M. Ricard (André): Oui, comme je l'ai mentionné tantôt, l'embauche d'un conseiller technique au niveau de chacune des régions serait un grand atout. Pourquoi? Bien, justement, pour aider ces entraîneurs-là à mieux structurer leur entraînement, que les jeunes s'amuse vraiment, autant en joute qu'en entraînement parce que, souvent, vous faites la remarque que les entraînements sont «dulls». C'est exact, sauf que, là-dessus, les gens qui sont là, des fois, les gens qui sont recrutés, c'est souvent des parents qui nous dépannent à la dernière minute parce que personne ne veut prendre l'équipe en charge. Tu prends, exemple, un pee-wee C, un atome C, un bantam C, c'est sûr qu'à titre d'instructeur, un entraîneur, c'est toujours moins intéressant parce que le talent y est moins, sauf que les jeunes ont le droit de s'amuser puis ils ont le droit d'avoir quand même une bonne structure. Mais c'est sûr que si on fait l'embauche d'un conseiller technique qui nous aide à recruter des gens avec peut-être une formation, parce qu'entraîner une équipe AA puis entraîner une équipe C, c'est complètement différent, c'est bien certain que c'est pas le même phénomène.

M. MacMillan: Si on disait que, pendant les pratiques — même j'irais plus loin que ça, même durant les parties — les parents, il faudrait qu'ils demeurent au ras la cantine, pas aller dans les estrades, puis laisser les jeunes s'amuser? Parce que j'ai lu un livre là-dessus, c'est pour ça que je vous pose la question, c'est à l'extrême un peu, mais Howie Meeker — en tout cas, je sais pas si vous le connaissez, mais c'est un vieux de la vieille qui a joué au hockey dans les années trente ou quarante, puis qui avait des écoles de hockey, c'est en Nouvelle-Écosse ou à l'Île-du-Prince-Édouard, je ne me rappelle pas — lui, il bannit les parents complètement de l'aréna. Non, mais, il les débarque à la porte puis les parents ont même pas le droit de rentrer. Je sais pas si ça se fait encore, mais quand je l'ai lu, je recule de 10, 12 ans passés, les parents... Même pas le droit de rentrer dans l'aréna. «Les jeunes sont à moi, les jeunes vont avoir un fun avec moi, puis ils vont apprendre quelque chose, puis les parents, on va devenir...», puis il le disait dans son livre, «we'll become the baby-sitters», on va les garder, vos enfants, pendant deux heures puis trois heures, puis on va leur montrer quelque chose puis ils vont s'amuser. C'est-u un peu à l'extrême, ça, faire ça?

M. Ricard (André): Bien, moi, je pense que, oui, c'est un peu à l'extrême. C'est sûr que, au niveau des parents, je vous dirai que c'est pas l'ensemble de tous les parents, sauf qu'il y a un petit peu d'éducation à faire du côté du hockey. Moi, je travaille dans un aréna, ça fait 27 ans, puis je vous dirai que, quand on parle de laisser les parents à la porte, c'est que je remarque, depuis une dizaine d'années, que, de plus en plus, lorsque viennent les entraînements — je vous parle pas des joutes, les entraînements — c'est un petit peu une garderie parce que, déjà là, les parents les débarquent. Ça fait que de là à les bannir, je pense pas, parce que les trois, quatre parents qui assistent souvent aux entraînements, c'est pas les critiques, là...

M. MacMillan: Comme Jacques Demers disait hier, il y a 20 % de parents qui sont — comment on les appellerait, là? — délinquants, si tu veux, puis il y en a 80 % qui sont corrects. Il faut pas tous les blâmer non plus.

M. Ricard (André): Non, non, c'est bien certain, c'est seulement...

M. MacMillan: On veut juste trouver une solution pour vous aider, vous, à continuer à faire du bénévolat puis que nos jeunes aient du fun. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. le député de Papineau. M. le député de Roberval.

M. Laprise: Merci beaucoup, M. le Président. C'est bien évident que l'arrivée des arénas dans les milieux, dans nos milieux des régions a fait que ça a changé un peu l'optique du jeu de hockey parce que, autrefois, il y avait beaucoup de patinoires près des écoles. Moi, je sais bien que quand mes enfants sont allés à l'école il y avait des patinoires près des écoles, et les enfants sortaient durant la récréation. C'était vraiment le style du hockey école où le professeur avec ses élèves rentraient sur la glace, ils y étaient une demi-heure, trois quarts d'heure, et ça patinait, on apprenait à patiner.

C'est bien évident que, quand les arénas sont arrivés, c'étaient comme le Colisée de Rome, ça, les arénas, puis les parents devenaient des empereurs puis leurs fils qui étaient dans l'arène, il fallait qu'ils gagnent la partie, hein. Alors, il s'est développé quand même là un engouement pour le hockey de compétition et c'est peut-être au détriment, justement, de la qualité de formation que peut acquérir un jeune à l'intérieur d'un groupe, à l'intérieur d'un groupe de joueurs, au niveau de l'école.

Est-ce que dans votre milieu, il y a des ententes entre les municipalités et les commissions scolaires pour occuper durant le jour les enfants qui veulent aller jouer du hockey, à partir des heures de classe, c'est partie des heures sportives qui sont consacrées à la formation au sport, et il peut y avoir des échanges? Je sais que, dans certains milieux, c'est difficile. Les municipalités disent: Nous autres, on n'a pas d'argent pour supporter ça, les commissions scolaires n'ont plus de budget pour ça. Est-ce qu'il y aurait... peut-être en l'optique d'un projet-pilote,

regarder qu'est-ce qu'on peut faire à l'intérieur des heures scolaires en termes d'occupation sportive pour les jeunes, avoir accès à l'aréna gratuitement, soit qu'il y ait un échange de locaux entre la commission scolaire et les municipalités. Je me rappelle l'avoir fait, moi, à titre d'expérience avec le cégep. On échangeait des heures de piscine avec des heures d'aréna, change pour change, et ça permettait aux jeunes du cégep d'aller dans leurs heures de classe s'entraîner pour les différents clubs de hockey. Est-ce que ça se fait, ça, encore, là, au niveau — ça fait quelques années que j'ai quitté le monde municipal, là, et le monde scolaire — est-ce que ça se fait encore, ça, des échanges entre les municipalités pour favoriser le hockey école? Parce que des patinoires à ras les écoles, il n'y en a plus. Des patinoires extérieures, hein, il n'y en a plus. Alors, de quelle façon on occupe l'aréna? Puis on nous dit que, autrefois, les arénas étaient occupés à 95 %; aujourd'hui, ils ont dit, ils sont occupés à 60 %, 65 %, alors que, dans le jour, il y aurait certainement des heures de disponibles pour permettre à des jeunes de vraiment apprendre à jouer au hockey, apprendre à se discipliner et acquérir une formation, là, de joueur, de joueur d'équipe, puis, indépendamment. Puis est-ce qu'on devrait pas exiger, avant qu'un jeune entre dans un club, exiger qu'il ait fait au moins un an de hockey école ou deux ans même afin qu'il acquiert, là, une maîtrise de son jeu comme il faut et qu'il puisse aussi... une maîtrise de lui-même.

M. Ricard (André): Bon, chez nous, en Mauricie, c'est bien sûr qu'on a la chance d'avoir un sports-études où est-ce qu'il y a 75 jeunes qui peuvent bénéficier de ce programme. Mais c'est un petit peu, comme je le disais tantôt, c'est vraiment des jeunes qui jouent... Pour participer au programme sports-études, c'est des jeunes qui sont dans la compétition, O.K.

● (11 h 30) ●

On avait un programme à Grand-Mère avec la commission scolaire où est-ce qu'il y avait une concentration au hockey, un groupe de jeunes de sixième année qui étaient vraiment là deux, trois heures par semaine, qui allaient sur la glace avec un professeur d'éducation physique. Et puis ces jeunes-là étaient vraiment de niveau participation, puis ça avait été bien apprécié. Malheureusement, le programme est tombé à l'eau. Mais ça serait bien, là, je pense que, avec les arénas dans chacune des municipalités, ces jeunes puissent profiter durant chaque semaine, que ça soit avec la collaboration des professeurs d'éducation physique qui ont quand même une bonne formation, là, dans la plupart des cas, que ces jeunes-là puissent... que ces gens-là puissent amener les jeunes à la patinoire. Pour eux, là, ça serait... Je suis certain, là, que durant les heures de classe, peut-être que ça serait un élément pour remousser notre hockey puis aider ces jeunes-là, parce que, comme je disais tantôt, les entraîneurs souvent, c'est des parents qu'on recrute à la dernière minute, ils ont peut-être pas les compétences. Mais ça pourrait aider grandement notre hockey, je crois.

Le Président (M. Vallières): Merci. Alors, le député suivant sera le député de... la députée de Rimouski.

Mme Charest: Merci, M. le Président. Merci beaucoup, monsieur. Je suis heureuse de constater que votre document repose sur la participation de tous les officiers de votre région et de tous les partenaires du hockey. Ça va à l'encontre de ce que j'entendais ce matin à l'émission *Salut, bonjour!*, sur le réseau TVA, où le commentateur sportif ne croyait pas aux travaux que nous faisons ici, à l'Assemblée nationale, par rapport à la violence au hockey, cependant... Parce qu'il trouvait qu'on pelletait des nuages, là. Mais, vous savez, il y a des gérants d'estrade pas juste autour de vos patinoires, il y en a aussi dans les médias, dans certains médias.

Mais, par contre, il y avait un point positif de sa part, c'est qu'il proposait quelque chose. Il proposait que, plutôt de jouer défensif, que les jeux soient organisés offensif, et disait que, à partir de cela, qu'on pourrait aussi établir une rotation au niveau du calibre des joueurs, que, d'une équipe à l'autre, les forts puissent jouer contre les forts, les moins forts... en tout cas, dépendamment du calibre des équipes ou des trios, que ça pourrait alterner, et que ça pourrait changer un peu la culture et l'ambiance du jeu. Alors, je sais pas si, vous, vous partagez et si vous voyez là une piste de travail intéressante qui pourrait être amenée. Ça, c'est une première question. Je vais vous les poser tous... toutes celles que j'ai, puis après vous pourrez peut-être me répondre.

Dans votre document, à la première page, vous dites qu'un des points majeurs qui influencent la violence, bon, c'est les parents, vous êtes pas le seul à nous en parler, et vous dites également qu'il faut surtout pas oublier que les responsables au hockey sont surtout des bénévoles. Alors... Mais, moi, spontanément, je vous dirais que ça ne justifie en rien la violence physique, psychologique ou verbale, et c'est pas parce qu'on est bénévole qu'on doit se permettre d'avoir des comportements qui sont pas nécessairement recherchés dans le cadre du hockey mineur surtout.

Et je voudrais vous entendre sur la violence isolée de la part de certains dirigeants plus chauvins que d'autres. Mais, ceux-là, Hockey Québec a des règles claires et les régions ont l'autonomie nécessaire pour agir. Est-ce que les régions appliquent ces mesures? Si oui, bravo, mais, si non, pourquoi? Est-ce que, dans les régions, les gens se connaissent un peu... un peu, beaucoup, passionnément, et osent pas appliquer les règles? Est-ce que c'est ça, le problème de l'application des règles, si elles ne s'appliquent pas, ou s'il y a autre chose? J'aimerais ça vous entendre par rapport à ça.

Et j'aimerais aussi, si vous avez le temps, nous parler un petit peu du programme Franc Jeu. Merci, monsieur. Vous avez dit que le gouvernement devrait s'impliquer davantage, gênez-vous pas pour nous faire des suggestions.

M. Ricard (André): O.K. Bon. Je vais commencer un petit peu par la première question, à savoir, au niveau du hockey, le jeu défensif par rapport au jeu offensif. On dit toujours que, la meilleure offensive, c'est la défensive. Sauf que, l'offensive-défensive, on voit ce jeu-là pas mal plus au niveau compétition, double lettre, AA, BB, CC, où vraiment il y a, à l'intérieur de ces équipes-là... l'entraîneur, l'instructeur,

développe ces deux jeux. Vraiment, là, ça peut être sophistiqué pour bien des gens, il y a plusieurs jeux qui existent là-dedans, sauf qu'au niveau simple lettre, vraiment, là, il y a quand même une base qui est donnée dans chacune des équipes — un petit peu de défensive, d'offensive — mais les jeunes sont vraiment un petit peu plus laissés à aller jouer le hockey que, eux, ils le désirent, tu sais, vraiment, là, de ce niveau-là. Mais c'est bien certain qu'il y a des entraîneurs qui sont plus méthodiques que d'autres puis il y en a qui aiment mieux le jeu un petit peu plus...

Mme Charest: Vous voyez pas cette suggestion, là, comme étant hypothèse à développer? Ça vous apparaît pas pertinent dans l'objectif de réduire la violence au hockey?

M. Ricard (André): Bien, réduire la violence, en ce sens que... Au niveau compétition, c'est sûr qu'il y a la mise en échec qui est appliquée. Ça devient plus violent plus ou moins, vraiment, parce que, le hockey, c'est un petit peu, dans ces catégories-là, un sport de contact aussi, quand on parle de défensive, sauf que, quand c'est bien appliqué, il n'y a pas de problème là-dessus. C'est sûr qu'il y aura toujours des cas d'exception.

Mme Charest: Et les règles, là, que Hockey Québec vous impose en région, est-ce qu'elles sont appliquées?

M. Ricard (André): Bon, nous, au niveau des règles, je l'ai mentionné tantôt, là, quand on parle des dirigeants un petit peu chauvins... Je vous dirais que l'an passé, en Mauricie, on a dû suspendre un président d'organisation pour... On l'a suspendu pour trois ans, et puis, s'il veut revenir au hockey, c'est bien certain qu'il devra faire une demande de réintégration au niveau de Hockey Mauricie. Là-dessus, Hockey Québec nous donne vraiment carte blanche parce que c'est nous qui vivons avec ces gens-là. Il y a des règles strictes à suivre puis on les suit. Le président en question s'était attaqué à un officiel parce que lui s'occupait d'une équipe junior puis une décision n'a pas fait son affaire. Sauf que, chez nous, notre comité de discipline a vraiment fait le suivi avec les officiels, le rapport des officiels, le rapport de la région, puis les règles ont été appliquées, puis la personne en question a été suspendue.

Mme Charest: Donc, vous les appliquez.

M. Ricard (André): Oui, oui.

Mme Charest: Et, dans les faits...

Le Président (M. Vallières): Le temps qui nous était imparti, là, est déjà dépassé. Il me reste un peu de temps à ma gauche, mais j'ai convenu de donner la parole aussi à Mme la députée de Matapédia. Alors, on va y aller avec vous, Mme la députée, suivie du député de Papineau. Rapidement, s'il vous plaît.

Mme Doyer: Bien, merci, M. le Président. M. Ricard, bonjour, merci d'avoir donné votre opinion

pour votre région. J'ai rencontré les responsables de la région du Bas-Saint-Laurent sur la situation dans le hockey, puis on a parlé longuement de toute la question de la désaffectation des entraîneurs, des officiels au niveau des moyens qu'ils ont pour exercer leurs fonctions, aussi de la différence entre les régions, d'une région à l'autre. Ils ont parlé de, par exemple, qu'à Montréal et Laval — on va les rencontrer tantôt et cet après-midi — que les moyens pour rémunérer, par exemple, les instructeurs, les entraîneurs sont plus grands. Alors, ce qu'ils me faisaient remarquer, c'est que, quand un jeune homme décide, presque avec du bénévolat, parce qu'ils sont rémunérés 50 \$ par match... par exemple, se fait investiver de bêtises par des parents ou qu'il est dans une situation où c'est pas agréable, ce qu'il fait... puis il est motivé par le hockey, par le plaisir aussi d'être, en tout cas, d'être un formateur, à quelque part, c'est que c'est souvent un irritant majeur.

Alors, moi, je voudrais que vous vous exprimiez sur quels sont les irritants majeurs qui font... où vous voyez que ça fait le plus mal pour qu'on ait de moins en moins de gens qui s'impliquent dans le hockey. Et, ce que je me disais, c'est que souvent, bon, bien, ils vont aller travailler dans une épicerie, un IGA ou faire un autre travail puis ils vont avoir la paix, puis tout. Mais ça fait en sorte qu'on perd des ressources extrêmement intéressantes.

Ils parlaient aussi des longues distances à parcourir dans certaines régions avec peu de moyens pour... Vraiment, là, c'est une situation différente de région... d'une région à l'autre. Alors, quels sont les irritants qui apparaissent les plus grands pour vous, pour faire en sorte que, d'une année à l'autre, on ait de moins en moins de monde? On a parlé de violence et, à part la violence, parce que souvent, bon, c'est ça aussi, mais, quand on est pas bien dans ce qu'on fait, si on veut que ça continue, le hockey...

M. Ricard (André): Oui. Premièrement, au niveau des entraîneurs, c'est bien certain que, je l'ai mentionné un petit peu plus tôt, ça devient difficile à les recruter, en ce sens que les cours que ces gens-là doivent suivre année après année, il s'ajoute toujours de nouvelles affaires puis les gens, bien, le temps est compté pour tout le monde, c'est bien certain. Il y a ces gens-là qui veulent s'impliquer, sauf que, les programmes qui sont mis en place sont très bons, ils sont libres, l'information qu'ils reçoivent dans ces cours-là est excellente pour leur formation, mais les gens sont pas toujours prêts et disposés à aller suivre, que ce soit au niveau santé et sécurité, les cours d'entraîneur, les cours d'arbitre, et ainsi de suite.

Puis, l'autre point majeur, ce qu'on remarque, la diminution au niveau des officiels, là, les gens qui veulent arbitrer, bien, c'est un petit peu... il y a l'attitude des parents, c'est bien certain, à force de faire crier après eux, ainsi de suite. Il y a des entraîneurs aussi qui sont responsables de cette cause-là, faut pas se le cacher. On essaie année après année de sensibiliser tous ces gens-là à ce qu'il y ait un ensemble, vraiment, pour que tout le monde soit heureux dans ça, sauf que c'est difficile.

● (11 h 40) ●

Et, chez nous, bien, c'est sûr que les entraîneurs, on vise des sanctions à chacun d'eux puis on suit

vraiment les règles pour essayer d'enrayer. On se retrouve avec des officiels où est-ce qu'on a plus de misère à avoir le calibre de chacun d'eux parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui commencent. Les jeunes officiels qui commencent, des fois, ils se découragent après un an ou deux justement parce que... On dit: L'attitude des parents, l'attitude des instructeurs, mais c'est pas facile, puis on essaie de remédier à la situation.

Mme Doyer: Je vous remercie, M. Ricard.

M. Ricard (André): Ça me fait plaisir.

Le Président (M. Vallières): Merci, Mme la députée de Matapédia. M. le député de Papineau.

M. MacMillan: Avez-vous un code d'éthique chez vous, en Mauricie, M. Ricard, qui guide tout le monde, en partant par l'instructeur-gérant, parents? Est-ce que ça existe?

M. Ricard (André): Oui. Chez nous, on se sert du code d'éthique qui a été fourni par Hockey Québec.

M. MacMillan: Par Hockey Québec.

M. Ricard (André): Oui, puis il y a certaines organisations qui renforcent là parce que...

M. MacMillan: Est-ce que ça donne des résultats? Est-ce que ça vaudrait la peine pour nous de... Parce qu'il y a des régions ou d'autres endroits que ça n'existe pas. Moi, j'appelle ça une table de consultation, que tous les acteurs pourraient être présents à cette table-là au début de l'année, comme le gérant d'aréna, le directeur des loisirs, la police, des parents dans chaque groupe qui pourraient aider ces gens-là. Puis, en les impliquant, ça ferait plus de bénévoles. Pensez-vous que ça aurait un aspect intéressant, ça?

M. Ricard (André): Bien, ce serait un aspect sûrement positif, parce que les codes d'éthique, Hockey Québec en fournit. Moi, je me souviens, il y a plusieurs arénas qui affichent les codes d'éthique, autant au niveau des parents, des joueurs, des instructeurs, le comportement dans l'aréna, ainsi de suite. Sauf que c'est pas fait partout. C'est bien sûr qu'avec l'Association des arénas ce serait une chose qui serait valable puis...

M. MacMillan: Ils nous ont recommandé, l'Association des arénas, quand ils sont venus ici, d'avoir... d'impliquer plus de gens, parce que les acteurs, y a pas seulement l'instructeur puis le jeune joueur, il y a les parents aussi. S'il y avait, tu sais, tous ensemble, ça ferait...

M. Ricard (André): Ah! sûrement que ce serait une bonne initiative d'impliquer ces gens-là.

M. MacMillan: Merci.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. le député de Papineau. Alors, on n'a pas d'autre demande

d'intervention. Nous vous remercions beaucoup, M. Ricard, de votre contribution à nos travaux.

Et j'invite maintenant le groupe suivant à se présenter, soit M. Dominique Roy, de Hockey Laval.

(Changement d'organisme)

Le Président (M. Vallières): Très bien. Alors, M. Roy, vous disposez d'une quinzaine de minutes. Évidemment, si c'est moins de 15 minutes, ça permet, comme on l'a fait avec l'autre interlocuteur, d'échanger davantage, par le biais de questions, avec ceux qui nous présentent les mémoires. M. Roy, la parole est à vous.

Hockey Laval

M. Roy (Dominique): Merci beaucoup. D'abord, j'aimerais me présenter. Mon nom est Dominique Roy, je suis directeur hockey à Hockey région Laval. Dans un premier temps, j'aimerais vous remercier, les membres de la commission, de nous avoir invités dans le cadre des auditions sur la problématique de la violence dans le hockey mineur.

Au cours des prochaines minutes, je vous entretiendrai sur trois sujets, soit sur la problématique de la violence au hockey mineur; deux, des outils développés et utilisés chez nous à Hockey région Laval pour enrayer cette violence; et, troisièmement, les recommandations faites à votre commission pour l'ensemble des intervenants.

Vous n'êtes pas sans savoir que Hockey région Laval est un organisme à but non lucratif qui a été fondé en 1978 et que son mandat est de favoriser et encadrer toutes les formes de pratique de hockey sur glace sur tout le territoire lavallois.

En ce qui concerne la problématique de la violence dans le hockey mineur, la violence est caractérisée sur deux volets: le premier, sur un volet physique, donc une violence physique, et, le second, sur une violence verbale. Sur tout le territoire lavallois, il y a 5 000 joutes régulières, de tournois et de séries éliminatoires qui se jouent par année. Nous retrouvons ces deux types de violence dans nos arénas, et ils se manifestent sur la glace mais surtout à l'extérieur de la glace. En ce qui concerne la violence physique, nous pouvons affirmer que moins de 1 % des joutes sur notre territoire s'est soldé par une violence physique sur la glace, hors de la patinoire ou d'une implication policière. En ce qui concerne la violence verbale, nous pouvons affirmer que c'est celle qui se retrouve le plus souvent, soit 90 % de nos joutes, dans les catégories novice à junior. C'est cette violence qui est la plus dommageable pour notre hockey mineur. C'est elle qui contribue à diminuer le nombre de joueurs, d'entraîneurs et d'officiels.

Nous sommes confrontés à une situation où les attitudes sont en cause. Le comportement ne fait que suivre les pensées qui sont dictées par les attitudes. Ces attitudes puis ces comportements se sont installés lentement et progressivement au cours des dernières années. Les situations qui sont reliées au jeu, les situations de violence aux officiels et aux entraîneurs sont uniquement des déclencheurs et non des causes à la violence au hockey.

Suite aux incidents qui sont survenus dans notre région l'an dernier, nous avons cru bon, Hockey région Laval, de mettre un comité en place pour développer et utiliser certaines... certains outils. La première, une charte de l'esprit sportif, qui est source de la Régie de la sécurité dans les sports au Québec, et plusieurs codes d'éthique pour chaque intervenant au hockey, soit le joueur, l'entraîneur, l'officiel, le parent et l'administrateur. Tous doivent s'y engager et s'y conformer. Nous avons nommé aussi un protecteur des membres, qui a pour rôle d'éliminer les actions, les attitudes et les comportements abusifs, discriminatoires ou injustes des membres envers d'autres membres. Son mandat se présente en cinq volets distincts, à savoir: un volet de prévention, un volet d'intervention, un volet de conciliation, un volet de réparation et un volet de recommandation. Ces deux outils sont déjà en place au cours de la prochaine saison qui va avoir lieu. Il nous reste, pour la saison prochaine, soit 2002-2003, à implanter Franc Jeu. Vous savez que favoriser la violence à tout prix... la victoire à tout prix, excusez-moi, est à l'origine de bien des problèmes dans notre sport. Le programme Franc Jeu de Hockey Québec vise à diminuer le nombre d'infractions et de blessures en donnant aux équipes des points au classement. Ce programme améliorera la qualité du jeu tout en favorisant la performance et le comportement.

Une fois que nous avons développé des outils, et que nous les utiliserons, nous avons aussi élaboré un plan d'action. Donc, lors de la mise... du plan d'action, il faut implanter un changement au niveau des attitudes et des comportements. Notre plan d'action comporte quatre phases, soit une phase de sensibilisation, une phase d'engagement, une phase de mise en oeuvre et mobilisation et une phase de suivi et d'évaluation.

Dès l'an passé, nous avons mis la phase de sensibilisation en oeuvre, soit en distribuant à tous les parents, joueurs, entraîneurs, officiels et administrateurs une copie de la charte de l'esprit sportif et des codes d'éthique. Cette année, nous sommes à la phase d'engagement. Donc, au début de la saison, tous ces intervenants devront, par écrit, s'engager à les respecter et à s'y conformer. Par la suite, il nous restera, au cours des prochaines années, à mettre en oeuvre et à mobiliser un plan visant des conséquences précises et aussi, bien entendu, de faire le suivi et puis l'évaluation de ce que nous aurons mis en place.

● (11 h 50) ●

Suite à l'analyse que nous pouvons en faire, nous croyons que les recommandations apportées doivent être partagées entre plusieurs intervenants, ce que nous vous présentons aujourd'hui. À la fin des auditions sur la problématique de la violence dans le hockey mineur tenues par votre commission, le gouvernement du Québec doit redonner à Hockey Québec le leadership que doit assumer cet organisme face au problème de la violence dans son sport. C'est pourquoi que nous suggérons au gouvernement et ses partenaires... doivent être plus particulièrement actifs lors de la phase de sensibilisation, de suivi et d'évaluation. Le gouvernement doit mettre sur pied un comité sur l'esprit sportif dans les sports. Ce comité aura la tâche, bien entendu, de s'assurer que les fédérations sportives mettent de l'avant un programme de l'esprit sportif. En

concert avec les fédérations, il participe au développement des stratégies visant à réaliser les phases de sensibilisation, de suivi et d'évaluation. Et, bien entendu, le gouvernement doit fournir certaines ressources humaines et financières à la réalisation des phases de sensibilisation et d'évaluation.

Pour sa part, Hockey Québec doit, à titre de leader, être actif lors de chacune de ces phases; de mettre sur pied un programme de l'esprit sportif, qui tarde à venir; de déposer une charte de l'esprit sportif et des codes d'éthique à l'intention des joueurs, entraîneurs, officiels, parents et administrateurs; déposer un plan d'action à court, à moyen et à long terme pour contrer cette violence; modifier les contenus de stages de formation des entraîneurs afin de leur permettre de mettre l'emphase sur les rôles de l'entraîneur, de ses obligations et responsabilités; de modifier aussi les contenus des stages de formation des officiels afin de mettre l'emphase sur la relation avec les entraîneurs mais aussi avec les joueurs; pour terminer, et de créer... c'est de créer un atelier pour les parents, comme on voit présentement se créer aux États-Unis dans plusieurs associations sportives, afin d'aider à la violence au hockey.

En ce qui concerne les municipalités, nous croyons que les municipalités et leurs partenaires, nous parlons de corps policiers, d'élus et les services de loisir, doivent jouer un rôle de soutien à leurs organismes régionaux. Les municipalités doivent mettre sur pied un comité sur l'esprit sportif regroupant tous les organismes de sport et leurs partenaires. Ce comité devra s'assurer que les organismes régionaux appliquent un programme de l'esprit sportif, que les villes se dotent de moyens nécessaires afin d'aider les organismes mais aussi les employés municipaux à enrayer la violence dans leurs sports en développant une charte de conséquences pour les non-respects d'un code d'éthique.

En ce qui concerne les fédérations régionales, les fédérations régionales doivent, pour le compte de Hockey Québec, être actives elles aussi dans chacune des phases. Elles sont le lien entre Hockey Québec et les associations locales. Les fédérations régionales doivent piloter et supporter leurs associations locales à la mise en place du programme de l'esprit sportif de Hockey Québec; publiciser la charte de l'esprit sportif et des codes d'éthique; mettre en place, comme, nous, nous l'avons mis, un protecteur des membres régional; mettre en place des ateliers pour les parents sur la non-violence, en concert avec les associations locales; ainsi de mettre en place, via les entraîneurs-chefs et les arbitres en chef, les programmes modifiés de formation des entraîneurs et des officiels.

En ce qui concerne les associations locales, ils sont des acteurs primordiaux. Car c'est eux qui feront la promotion de la non-violence auprès de leurs intervenants en dénonçant les attitudes et les comportements pouvant engendrer cette violence; en mettant de l'avant un système de traitement et de cueillette des formulaires d'engagement auprès des joueurs, entraîneurs, officiels, parents et administrateurs; d'encadrer ces intervenants soit par des stages de formation ou par des personnes qualifiées, des conseillers pédagogiques, des directeurs techniques, provenant de leurs associations ou des fédérations régionales.

En ce qui concerne les joueurs, entraîneurs, officiels, parents et administrateurs, ils sont... dans un premier temps, ils doivent prendre connaissance de la charte de l'esprit sportif et des codes d'éthique; dans un second temps, ces mêmes personnes devraient signer un formulaire d'engagement; dans un dernier temps, c'est de dénoncer les attitudes et comportements pouvant engendrer la violence et ainsi faire face aux conséquences pour le non-respect des codes d'éthique.

En conclusion, le changement des attitudes et des comportements sur la violence dans le hockey mineur doit obligatoirement impliquer plusieurs intervenants de différents paliers. Il ne faut pas doubler les comités, et se souvenir que le gouvernement du Québec a donné un mandat clair aux fédérations membres du Regroupement Loisir Québec. Pratiquons notre sport dans le respect des règles, de l'esprit du jeu et de l'adversaire. Il faut redonner à nos jeunes hockeyeurs le plaisir de jouer et aux parents le plaisir d'encourager. Merci.

Le Président (M. Vallières): Alors, merci bien. M. Roy. Excellent travail, soit dit en passant. Et on remarque que le niveau d'encadrement chez vous existe. On remarque aussi qu'il y a très peu de violence au niveau des parties de hockey — 1 %, vous dites. C'est peut-être dû au fait que, justement, il y a un encadrement, là, que l'on sent, en tout cas, à l'intérieur de tout votre mémoire.

Vous avez parlé de plusieurs codes d'éthique, là, et, à la fin de chacun des codes, je lisais les gens qui le signent dire: «Je, soussigné, M. ou Mme Unetelle, après avoir lu et pris connaissance du code d'éthique, m'engage à le respecter, pour le bien-être du sport et de ceux qui le pratiquent, et comprend que, si j'y contreviens, je pourrai alors m'exposer aux conséquences qui en découlent.» Quelles sont ces conséquences appliquées chez vous, au moment où quelqu'un contreviendrait au code d'éthique auquel il s'est engagé?

M. Roy (Dominique): Bien, dans un premier temps, ils vont être convoqués au comité de discipline régional. Donc, c'est cinq personnes qui se réunissent et puis qui entendent, un petit peu comme le fait une cour, les actions qui ont été posées puis le parent qui pourrait être là pourrait se défendre, à ce moment-là, sur certaines actions. Et puis le comité régional peut, à ce moment-là, prendre, via le protecteur des membres, des décisions concernant le parent mais aussi concernant, à la limite, le joueur à qui appartient le parent, si on veut, qui est devant nous.

Le Président (M. Vallières): Et la nature des sanctions? Quelle est la nature des sanctions?

M. Roy (Dominique): Il y a pas de charte, il y a pas de charte ou de code d'établi au niveau des sanctions, mais ça peut aller à l'expulsion du parent durant tant de rencontres au niveau des patinoires, ça peut aller aussi à l'interdiction de se présenter dans un lieu public où est-ce qu'y régit déjà une loi municipale, puis, comme je vous ai dit, ça pourrait aller aussi, là, si jamais le parent est vraiment récalcitrant, à l'expulsion de son enfant du hockey mineur.

Le Président (M. Vallières): Est-ce que le protecteur des membres est une personne bénévole ou rémunérée?

M. Roy (Dominique): C'est une personne bénévole.

Le Président (M. Vallières): O.K. Merci. M. le député de Papineau, suivi de Mme la députée de Rimouski.

M. MacMillan: M. Roy, félicitations. Je pense que notre réunion, là, mais qu'on fasse notre rapport, sera pas bien, bien longue. Vous avez... Je sais pas si vous... Puis, je vous dis ça honnêtement, vous avez frappé tous les points à peu près, dans votre mémoire, que tout le monde est venu nous dire ici. Est-ce qu'un directeur d'opérations de hockey, est-ce que c'est bénévole, ça, ou vous travaillez pour la ville de Laval?

M. Roy (Dominique): Non, je travaille pour Hockey région Laval.

M. MacMillan: Vous êtes à temps plein.

M. Roy (Dominique): Oui.

M. MacMillan: Pour la ville de Laval, je veux dire, mais pour... C'est la Fédération qui vous engage?

M. Roy (Dominique): Exactement. C'est Hockey région Laval qui a un permanent à temps plein pour s'occuper de hockey.

M. MacMillan: Ah oui!

M. Roy (Dominique): Oui.

M. MacMillan: Est-ce que, vous, vous êtes responsable, dans votre rôle de directeur de hockey, aussi pour les entraîneurs, l'encadrement versus les entraîneurs? Les grades, est-ce que c'est vous qui faites le suivi? Parce que, je sais pas si vous avez entendu, je m'imagine... Vous étiez ici tantôt, là, je l'ai remarqué, est-ce que vous êtes comme l'entraîneur en chef de Hockey Laval?

M. Roy (Dominique): Non, absolument pas. Au niveau de Hockey région Laval, on a 10 comités qu'on gère et puis sept associations. Dans ces comités-là, donc, on a le comité entraîneurs. Il y a une personne qui est mandatée pour être l'entraîneur-chef. Il s'occupe de la formation, du perfectionnement des entraîneurs.

M. MacMillan: Est-ce qu'il est à temps plein?

M. Roy (Dominique): Non, cette personne-là est pas à temps plein.

M. MacMillan: Est-ce que c'est M. Jacques Sauvé, ça, là?

M. Roy (Dominique): Exact.

M. MacMillan: Puis, lui, il fait ça, là, l'entraîneur-chef, il est entraîneur-chef pour l'association de membres de Hockey, là, Laval, Hockey Laval. Lui, il est là comme entraîneur-chef, comme entraîneur qui aide à tous les autres entraîneurs qui sont affiliés à votre association?

M. Roy (Dominique): Exact. Lui, son mandat, en réalité, c'est de former et de perfectionner les entraîneurs.

M. MacMillan: Tous les entraîneurs dans...

M. Roy (Dominique): Tous les entraîneurs.

M. MacMillan: ...toutes les classes?

M. Roy (Dominique): Oui.

M. MacMillan: Double lettre, simple lettre, c'est lui qui est responsable de ça.

M. Roy (Dominique): Exact.

M. MacMillan: Puis il est engagé?

M. Roy (Dominique): Il a... Chaque président de comité, là — on pourrait les appeler comme ça — a un petit montant, là, pour ses dépenses par année.

M. MacMillan: Comment vous financez ça?

● (12 heures) ●

M. Roy (Dominique): Par divers moyens, là, dont un — on a un état financier qui est propre à nous — donc, soit via les subventions que ville de Laval nous donne, soit aussi les subventions qu'on reçoit des tournois qu'on a chez nous, et puis via aussi une petite partie des inscriptions des joueurs.

M. MacMillan: Puis ça fait combien d'années que la charte de l'esprit sportif, le code d'éthique, vous avez ça en marche, est-ce que ça fait longtemps que ça...

M. Roy (Dominique): Ça fait un an.

M. MacMillan: Ça fait un an.

M. Roy (Dominique): Oui.

M. MacMillan: Est-ce que vous avez organisé ça suite à des...

M. Roy (Dominique): Bien, suite un petit peu aux problèmes qu'on a vécu l'an passé, mais aussi, je pense que, avec la flambée de violence d'année en année qui augmente, je pense que, l'an passé, on a cru bon de mettre en place un comité d'éthique pour pouvoir se justifier sur ça.

M. MacMillan: Comment les gens ont réagi à ça, M. Roy, je veux dire les parents? Comment les parents ont réagi à ce code d'éthique là que... Puis le protecteur des membres, c'est formidable. Ça, je pense que c'est...

M. Roy (Dominique): Le protecteur des membres, ça vient, je pourrais dire, de l'association régionale de Laurentides—Lanaudière, donc c'est eux qui ont eu la première idée de créer un protecteur des membres, qu'on a trouvé une excellente idée. Donc, on a été chercher les documents puis on a fait quelque chose qui s'apprêtait bien à nous.

Dans le second plan, en ce qui concerne les parents, je pense que ça a été bien reçu. Encore là, il y a toujours 10 % des parents qui trouvent que ça sert à rien, mais je pense qu'en général les gens ont bien aimé ça, ont trouvé ça un bon moyen.

M. MacMillan: Quelle a été la réaction de Hockey Québec quand vous avez... Est-ce que vous avez eu de l'aide d'Hockey Québec ou si vous fait ça par vous autres mêmes?

M. Roy (Dominique): On a fait tout ça par nous autres mêmes. C'est certain que c'est tiré de quelques documents qui existaient, soit à la Régie de la sécurité des sports ou bien donc à Hockey Québec, mais aussi...

M. MacMillan: Ça existe, ça?

M. Roy (Dominique): Pardon?

M. MacMillan: Ça existe, ça, la Régie des sports?

M. Roy (Dominique): Oui.

M. MacMillan: Ah bon. Ha, ha, ha! Puis cette année, vous faites la même chose. Est-ce que vous avez une table de concertation pour que tout ce monde-là, parce que... les joueurs, les entraîneurs, les officiels, parents, administrateurs... est-ce qu'au début de l'année, vous regroupez tout ce temps-là, puis là on part puis on fait signer ça à tous les parents puis ça part de là?

M. Roy (Dominique): Exactement.

M. MacMillan: Formidable! Je pense qu'on va déposer votre rapport puis on va demander au gouvernement qu'il fasse ça. Félicitations.

M. Roy (Dominique): Merci.

Le Président (M. Vallières): Bien. Oui, Mme la députée de Rimouski.

Mme Charest: Merci, M. le Président. C'est très intéressant, monsieur, votre présentation, parce que elle nous amène quand même un éclairage sur des organisations qui sont structurées différemment, avec des ressources soit salariées ou bénévoles.

Si je comprends bien, vous, vous êtes salarié, mais vous êtes surtout en support à la logistique de l'organisation...

M. Roy (Dominique): Exact.

Mme Charest: ...de tout l'organigramme du Hockey dans Laval?

M. Roy (Dominique): Oui.

Mme Charest: Donc c'est pas votre rôle à vous de s'assurer de l'application des chartes. C'est ça que vous nous dites, que par rapport aux entraîneurs, entre autres, il y a un bénévole qui peut recevoir des compensations pour des frais de dépenses ou des choses comme ça, mais c'est un bénévole, si je comprends bien, qui a, lui, l'autorité morale qui lui est conférée par l'organisation de s'assurer de la formation, de la discipline, de l'application du code d'éthique par rapport aux entraîneurs?

M. Roy (Dominique): Exact.

Mme Charest: Et ça, ce modèle-là, se reflète autant pour les joueurs, les arbitres, les membres, les parents, etc.?

M. Roy (Dominique): Oui.

Mme Charest: Là vous êtes à votre première année. Vous avez commencé à implanter ça à quel moment?

M. Roy (Dominique): Bien, l'an passé, on dit, là...

Mme Charest: L'an passé, ça veut dire en 2000?

M. Roy (Dominique): Oui.

Mme Charest: Est-ce que vous avez commencé aussi à ramasser des données par rapport à l'application de vos chartes et des effets que ça peut avoir dans des situations bien identifiées, bien cadrées?

M. Roy (Dominique): Les seules données qu'on a pu avoir, en réalité, c'est en vérifiant les comités de discipline qu'on a à Laval. Donc, les cas de discipline qui nous ont été référés ont été vraiment diminués énormément. Donc, on parle du molestage d'officiels, que soit un officiel est poussé ou bien donc soit qu'il est frappé, ce qui est relativement rare, mais surtout poussé.

Je vous dirais que, après la sensibilisation qu'on a faite auprès des intervenants, on a vu vraiment une diminution du nombre de cas qui nous ont été rapportés au comité de discipline.

Mme Charest: Parce que j'avoue, quand j'ai lu votre mémoire, que je me suis dit: Moi, je vais prendre ça, ces fiches-là, sur les chartes puis je vais voir comment, dans ma région... Puis on peut suggérer, faire des suggestions à nos bénévoles qui donnent de leur temps pour le hockey. Mais j'ai aussi la préoccupation de voir comment on peut évaluer l'impact de l'application de ces...

M. Roy (Dominique): Bien, je crois qu'à court terme, c'est pratiquement infaisable.

Mme Charest: O.K. oui.

M. Roy (Dominique): Comme je l'ai mentionné, je pense que c'est un changement d'attitude et de comportement.

Mme Charest: Vous travaillez sur des comportements, ça c'est clair?

M. Roy (Dominique): Oui. C'est pas quelque chose qui peut se faire dans l'espace de six mois. Donc, c'est quelque chose qu'on va pouvoir évaluer beaucoup plus après plusieurs années, quelques années, en tout cas, au niveau soit de l'augmentation peut-être de la masse de joueurs, l'augmentation de l'implication des entraîneurs puis aussi des officiels.

Mme Charest: D'où l'importance de colliger les informations par rapport à tous les cas de violence et comment ça s'est réglé pour que peut-être dans cinq ans on puisse faire vraiment l'évaluation de votre programme.

M. Roy (Dominique): Exact.

Mme Charest: Bien, moi, je trouve ça très intéressant et j'espère qu'on aura un suivi, là, par rapport à l'application de cela, et que vous hésitez pas à le faire connaître tant à Hockey Québec qu'au Secrétariat au loisir et au sport, parce que je pense qu'il y a un ministre qui est responsable, qui est préoccupé de cette question et qui ne refuserait jamais d'avoir ce type d'information pour améliorer les conditions de la pratique. Merci beaucoup.

M. Roy (Dominique): Merci.

Le Président (M. Vallières): Merci, Mme la députée de Rimouski. Le prochain intervenant, Mme la députée de Matapédia.

Mme Doyer: Oui, merci. D'abord, je tiens à vous féliciter pour votre mémoire. Effectivement, vous avez travaillé beaucoup sur les moyens à vous donner chez vous, que vous avez commencé à appliquer mais aussi dans l'ordre des recommandations que vous faites au gouvernement, à Hockey Québec. Et, moi, je pense, que c'est... en tout cas, de ce que j'ai entendu, c'est un parmi les meilleurs mémoires qui nous ont été présentés.

À la page 11, vous parlez... parce que souvent de ce que les mémoires... les gens ont présenté, surtout chez les tout-petits, ce qui fait un des irritants majeurs, c'est le temps de glace qui est donné aux jeunes et c'est ça qui fâche les parents, en tout cas c'est... Et c'est tout l'équilibre qu'on a à trouver entre le plaisir de jouer, la participation de chacun des... chacune des joueuses, parce qu'il y a quand même des petites filles aussi qui jouent au hockey, et l'équilibre entre le sport d'élite, le développement des meilleures performances chez les meilleurs joueurs, je dirais.

Alors, vous dites, à la page 11, dans votre code d'éthique pour les administrateurs: «S'assurer que chaque joueur peut pratiquer son sport selon son niveau d'habileté.» Alors, moi, c'est comme si ça contenait: oui, nous allons évaluer le niveau d'habileté du joueur ou de

la joueuse, mais il va jouer selon son niveau d'habileté. Alors, pour moi, ça contient un peu, dans le code d'éthique, un des irritants majeurs. Comment vous faites pour concilier ces deux... dans une balance où on veut que chacun et chacune des joueurs joue et qu'on ait aussi, selon leur habileté, voyez-vous. S'il est pas bon, on va le laisser sur le banc... C'est pas...

M. Roy (Dominique): Non, c'est pas dans ce...

Mme Charest: Et dans l'application, là, de ça.

M. Roy (Dominique): C'est pas dans ce... sur ce point-là qu'on voulait, je pense, cibler. Quand on parle de leur habileté, on parle surtout de leur habileté de où est-ce qu'ils jouent, est-ce qu'ils jouent au niveau de la compétition, au niveau du simple lettre, au niveau du bantam, du midget, du junior. C'est des choses qui sont très différentes.

Donc, c'est sûr quand les joueurs jouent dans un système élite, soit le AA ou bien donc de compétition, à ce moment-là leur taux de pratique est augmenté. Donc, il peut avoir deux pratiques par semaine. C'est trois plateaux par semaine en réalité, soit...

Mme Charest: En termes de temps qui est alloué pour les pratiques.

M. Roy (Dominique): Au niveau du simple lettre, souvent on va retrouver deux plateaux par semaine, soit une joute, une pratique. Par contre, au niveau du midget, l'an passé, on a mis un projet sur la table où les midgets, ça les intéresse plus ou moins, ou moins, de pratiquer une fois par semaine et de jouer... ils aiment mieux jouer au hockey. Donc, on a augmenté à la place le nombre de joutes par saison puis on a diminué le nombre de pratiques. Donc, ça a fait un bon équilibre puis, quand on a fait l'évaluation de ce projet-là, on s'est aperçu que les gens midgets étaient très satisfaits de ce qui s'était passé.

Donc, quand on parle de leur habileté, on parle plus, là, au niveau, là, où est-ce que la personne joue, pas si la personne joue... est-ce que c'est le premier de son équipe ou si c'est le dernier. Je pense que, dans le hockey simple lettre et même dans le hockey de compétition, je pense qu'on est là pour faire du développement puis de bien encadrer les jeunes. Je pense que tout le monde doit jouer un temps similaire, là, sur la glace.

Mme Charest: Merci beaucoup.

Le Président (M. Vallières): Merci. M. le député de Roberval.

M. Laprise: M. le Président, une seule question. Concernant la responsabilité que vous semblez, en tout cas, éveiller chez le gouvernement, pensez-vous qu'actuellement le gouvernement avec Hockey Québec a l'instrument par excellence pour mettre en place, vraiment restructurer, là, une démarche afin de contrer justement la violence et de permettre justement que le sport là devienne un sport éducatif pour les jeunes surtout et qui permette à des gens d'acquérir des habiletés qu'ils n'avaient pas avant?

M. Roy (Dominique): Bien, moi, je pense que oui. Je pense qu'autant au niveau de Hockey Québec qu'au niveau du gouvernement et les ressources humaines, comme je les ai dits, et aussi financières pour mettre ces phases-là de l'avant, surtout au niveau de la phase de la sensibilisation, je pense que le...

● (12 h 10) ●

M. Laprise: Alors, on n'aurait pas besoin de créer une autre structure; les structures qui existent actuellement, si elles sont appliquées de façon à vraiment donner un élan nouveau à ce sport-là, on est capable d'atteindre ces objectifs-là.

M. Roy (Dominique): Oui.

M. Laprise: Merci.

Le Président (M. Vallières): Un des points que vous soulevez à l'intérieur de votre mémoire, en particulier à la page 5, dans les hypothèses de solutions, vous me semblez indiquer... et j'aimerais vous entendre là-dessus, sur le fait que la solution ou les solutions qu'on recherche au phénomène de la violence au hockey passent par l'ensemble des intervenants. Vous faites vraiment appel à toutes les instances. Vous avez du vécu là-dedans. Même, on est un peu étonné de voir jusqu'à quel point vous avez une organisation efficace, bien rodée, et un encadrement qui est exemplaire. Êtes-vous en mesure de nous indiquer pourquoi, selon vous, on peut pas travailler avec une des composantes sans que l'ensemble se sente concerné?

Nous, ici, comme parlementaires, on l'a répété à quelques reprises, mais je pense qu'il serait bon d'avoir votre point de vue sur cette nécessité que toutes les parties concernées, que tous les joueurs sur la glace — quand je parle des différents intervenants — se sentent concernés par la question.

M. Roy (Dominique): Bien, quand on regarde au niveau... bon, soit les municipalités, les regroupements, là, les fédérations régionales, les associations locales et puis, bien entendu, les intervenants, les joueurs, entraîneurs, officiels, c'est sûr qu'eux doivent obligatoirement travailler ensemble. Nous, à Laval, on a la chance que la ville de Laval s'implique énormément au niveau du support de leur organisme. Donc, c'est là où ça fait notre force. On est près aussi, la fédération régionale, on est près de nos associations locales. Donc, à ce moment-là, encore là c'est la communication: la communication est très bonne. Donc, dans ces quatre paliers-là, je pense que c'est important.

Au niveau de Hockey Québec, bien, je pense que c'est l'institut qui régit le sport sur glace au Québec puis c'est eux qui doivent dicter les lignes directrices de comment on doit le faire. Donc, c'est certain que, au niveau de Hockey Québec, nous, on doit, les fédérations régionales, bien, s'assurer de suivre les règles que Hockey Québec nous dicte.

En ce qui concerne le gouvernement, bien je le redis encore, c'est surtout au niveau de la sensibilisation de la violence dans les sports qu'ils doivent vraiment mettre de l'avant quelque chose. Donc, c'est de cette manière-là que tous les intervenants réunis ensemble vont pouvoir vraiment contrer la violence dans les sports.

Quand on parle de campagne publicitaire, au niveau provincial, c'est un moyen de sensibilisation pour le gouvernement de le faire. Il n'y a aucune association régionale ou bien, donc, fédération régionale qui peuvent avoir les moyens financiers de mettre de l'avant une campagne publicitaire visant à diminuer la violence dans nos sports.

Le Président (M. Vallières): M. le député de Roberval.

M. Laprise: Oui. Une seule question. Comment ça couvre de population, votre région? La région de Laval, ça comprend quel... quel nombre de population?

M. Roy (Dominique): Bien, la population de Laval couvre, je pense, 380 000 habitants, là, comme population.

M. Laprise: C'est toute la région... C'est ça que couvre votre fédération régionale?

M. Roy (Dominique): Oui. C'est sûr qu'on a le privilège d'être une île, une ville. Donc, on n'a pas... Au niveau des sept associations où on est, bien, je pense que c'est important, là... c'est facile de se déplacer au niveau de la ville. Quand je prends mon interlocuteur d'avant, là, la Mauricie, qui a une population... une vaste région puis qui a aussi plusieurs municipalités dans sa même région, c'est certain que c'est toujours un petit peu plus, là... pas compliqué mais... un petit peu plus d'ouvrage pour pouvoir mettre tous ces intervenants-là sur la même... à la même table.

M. Laprise: Ça représente quel budget annuel pour une population comme la vôtre?

M. Roy (Dominique): Le hockey?

M. Laprise: Oui.

M. Roy (Dominique): Ça représente à peu près un budget de 500 000 \$ par année.

Des voix: ...

Une voix: Disons 1,25 \$ par tête de population.

Le Président (M. Vallières): Alors, c'est ça. Vous voyez, les préoccupations des députés, quand on parle d'un modèle qui semble très intéressant, c'est de toujours s'assurer qu'on puisse l'exporter dans l'ensemble des régions, et chaque région est différente, a des moyens différents, un territoire différent, des organisations différentes. Donc, ça va être un peu ça, le défi de la commission, de trouver des outils pour l'ensemble des gens, mais que ce soit applicable à l'intérieur de la capacité financière des gens d'y répondre, et de l'État également.

Bien, écoutez, M. Roy, je pense qu'il n'y a pas d'autres questions à votre endroit. On veut vous remercier énormément. C'est très enrichissant, ce que vous nous avez présenté aujourd'hui.

Et, là-dessus, la commission ajourne ses travaux à cet après-midi, 14 heures.

(Suspension de la séance à 12 h 15)

(Reprise à 14 h 4)

Le Président (M. Vallières): À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, la commission de l'aménagement du territoire reprend ses travaux. J'inviterais immédiatement le représentant de Hockey Montréal, M. Pauzé, à bien vouloir prendre place, s'il vous plaît. Alors, M. Pauzé va disposer d'une quinzaine de minutes pour nous présenter son point de vue, et par la suite nous allons échanger pendant quelque 30 minutes avec les membres de la commission. M. Pauzé, la parole est à vous.

Hockey Montréal

M. Pauzé (Yves): Je suis pas nécessairement un fin orateur, étant donné que, moi, je proviens surtout de la base du hockey montréalais. Je vais faire un bref portrait, là. Ça fait 25 ans que j'oeuvre au niveau du hockey montréalais, au niveau de toutes les tranches de hockey, là, coach, même si je suis un de ceux qui par... Ma dernière année au niveau de mon implication au niveau du hockey mineur, c'est coach bantam C que j'ai monté, président de région. Donc, c'est faux de dire que tout le monde provient de l'élite, là. Moi, je proviens du bantam C. Si vous regardez ce que c'est, bantam C par rapport à la classification de Hockey Québec, c'est une des dernières catégories où les jeunes sont peut-être laissés un petit peu à eux-mêmes.

Je vais vous faire... J'élaborerai pas sur la première page, je vais tout de suite passer à l'article sur la violence, puis je vais commenter en même temps des points qui me sont revenus, parce que tout ce travail-là, qui a été fait, ça a été fait par des bénévoles. Ça a été fait pas nécessairement à la dernière minute, parce que nous autres, Hockey Montréal, ça fait au moins cinq ans qu'on est sensibilisés par le racisme et la violence, on avait déjà, en 1997, formé un comité sur le racisme et la violence qui a cheminé au cours des années, qui a fait différents documents, aussi Franc Jeu, à Hockey Montréal, ça fait au moins 10 ans qu'on l'applique au niveau des équipes simple lettre. Donc, c'est pas la première année là, puis c'est pas un programme où on arrive des nues là-dedans. Donc, ça fait au moins 10 ans qu'on l'applique. J'ai aussi mis des statistiques là-dedans. C'est de valeur, j'avais pas les autres années antérieures, les cinq premières années ou même quand ça a commencé, s'il y a eu une diminution ou une augmentation des pénalités au niveau des joueurs, mais je vous montre l'évolution pendant les cinq dernières années au niveau de Franc Jeu. Puis vous allez trouver que notre formule Franc Jeu, elle est simple, la plus simple possible, puis elle est très restrictive au niveau des équipes. Même là, certains de nos intervenants nous disent — quand on les rencontre à l'occasion — qu'ils sont obligés de faire de la discipline. Bien là, j'arrive de même: C'est quoi, votre rôle, comme entraîneur au hockey? C'est de faire de la discipline. Je sais bien que la majorité de nos intervenants, c'est des bénévoles. Les

bénévoles, des fois, on les prend où on peut avec la formation qu'ils ont, avec les défauts puis les faiblesses qu'ils ont aussi. Ça, c'est au niveau de toute la structure aussi de Hockey Québec.

Il faut dire aussi que la violence est devenue symptomatique parce que, avec l'éclatement des familles, les pressions économiques aussi, quand les deux parents sont obligés de travailler, plus souvent qu'autrement les jeunes sont laissés à eux-mêmes. Quand on voit les jeunes maintenant, ils sont obligés d'aller dans les services de garde entre 4 et 6 parce qu'ils ne peuvent pas les laisser. Quand c'est rendu que les congés scolaires, les parents sont obligés de prendre des aménagements spéciaux pour placer leurs enfants, parce que même le congé scolaire pour certaines parties de la population est pas facile à gérer comme tel. Puis avec l'éclatement, beaucoup plus de monoparentales, c'est pas nécessairement évident. C'est pas évident. L'encadrement des parents... Le mauvais exemple aussi du hockey professionnel. Je veux pas lancer de pierres à personne. Quand on se permet de frapper à qui mieux mieux sur n'importe qui, le gars, il gagne 6 millions par année et il se fait casser un bras, tu sais. Même au niveau professionnel, il y a un manque de respect entre eux autres, là, comme tel. Donc, ça a un effet d'entraînement aussi vers la base là aussi. Quand on regarde aussi que maintenant un plombier dans la Ligue nationale gagne 1,5 million, il y a plusieurs parents aussi qui voient leur enfant comme un futur fonds de pension. Tu sais, c'est important aussi, la perception des parents.

L'année passée... Puis là on commence dans la période de pré-saison au niveau de Hockey Montréal, tous ceux qui se font couper du AA, là, ils m'appellent: M. Pauzé, je voudrais bien avoir une évaluation de mon fils. Puis après, on tombe dans les camps BB, c'est la même chose: M. Pauzé, mon gars a été coupé du BB, il y a eu des erreurs, ils ont pris tel par rapport à tel. Là, M. Pauzé appelle l'organisation, redemande d'avoir la vision du joueur. Après, c'est dans le CC. Après, ça redescend dans le A, B, C. C'est évident que les parents mettent énormément de pression. Moi, j'ai même déjà vu des parents descendre puis aller frapper l'entraîneur parce que le gars le faisait toujours jouer avec le meilleur joueur de l'équipe. Tu sais, la pression des parents est rendue énorme au niveau des entraîneurs, des structures hockey. Quand c'est rendu que le coach, quand il est pas satisfait... Il y a eu deux ans, à un tournoi donné, je m'occupe d'y aller, il y a deux parents qui ont traversé de l'autre côté pour aller frapper sur un entraîneur. L'entraîneur a peut-être des torts aussi. Tu sais, c'est rendu extrêmement violent, notre monde. La rage au volant, on en a de plus en plus. Je sais qu'elle est publicisée à l'extrême, mais on en a de plus en plus. Puis là, on en a un petit peu aussi dans les arénas, on essaie de la combattre, mais c'est pas nécessairement évident là.

● (14 h 10) ●

En tout cas, je vais en revenir à mon texte. Aussi, l'encadrement aussi des journalistes. Ils font énormément de sensationnalisme avec ces choses-là. Nous autres, à Hockey Montréal, l'an passé, toutes catégories confondues, on a au moins 98 % de nos joutes qui se sont très, très bien déroulées, puis même, dans le 2 %, là, c'est des événements pas nécessairement

majeurs. Des «rumbles», là, comme à Laval, j'en ai pas eu énormément, j'en ai pas eu, puis je le reproche pas non plus à Laval non plus, là. Tu sais, bien souvent, ça part des parents. Tu sais, le parent qui se fait pousser dans le cul par son boss à la semaine longue ou à la journée longue, puis là, le soir, il décide que les fuses, elles pétent, là, c'est normal, ça, un petit peu, il y a tellement de pression maintenant, en 2000-2001, que, tu sais... Puis il y en a qui prennent ça... Le hockey maintenant, c'est aussi un hockey spectacle.

Je regarde certaines ligues au Québec, on est obligé de légiférer le nombre de batailles dans les camps d'entraînement parce que si tu dépasses tant de batailles, tu as une amende de 1 000 \$. Tu sais, on ne donne pas nécessairement une bonne philosophie au niveau du hockey. Quand un camp d'entraînement commence puis, pendant un match simulé inter-équipes, il y a 25 batailles dans certains niveaux, c'est pas normal. C'est pas normal, il y a bien des choses...

C'est pour ça que, nous autres, depuis cinq ans, à Hockey Montréal, on a formé un comité sur le racisme et la violence, qui englobait... Étant donné que Montréal, nous autres, on a différentes ethnies, avant que ça devienne une plaie, on avait déjà initié un comité là-dessus, sur le racisme et la violence. On a travaillé en partenariat avec la ville de Montréal, voilà deux ans, on a participé à un événement; vous avez le pamphlet, ici, qui a été fait par la ville de Montréal, *Je ne suis pas raciste*, ça, c'est une des autres choses où on s'est impliqués. Au niveau des documents que je vous donne, c'est la formule Franc Jeu, puis je vous mets des statistiques à ce niveau-là.

J'ai aussi la déclaration que les organisations, en début d'année, depuis au moins cinq ans, reçoivent, puis elle est diffusée aussi au niveau de *L'entrefilet*, la *Déclaration contre le racisme et la violence et la discrimination raciale au hockey*. Depuis trois ans, on a aussi — je vous l'ai pas mis en forme de pamphlet, je vous l'ai mis aussi en forme de feuillet, là — on a un pamphlet qu'on édite à coup de 10 000, qu'on remet à toutes les années à tous les parents puis à tous les joueurs puis à tous les intervenants pour les sensibiliser à la violence. Ça, c'est des choses qu'on fait.

On réédite, de façon systématique, les codes d'éthique de Hockey Québec. On est aussi à développer un projet — on le fait encore avec la ville de Montréal — pour revenir à nos anciens encarts qu'on avait dans les arénas voilà cinq, six ans, on veut les ressortir puis... Mais, ça aussi, ça prend des budgets: de toute façon, on travaille avec la ville de Montréal. Et, au niveau aussi de nos clubs sportifs à Montréal, il y a l'engagement, la formule d'engagement sportif — ça, j'en ai énormément — que les parents doivent signer. Puis là, est-ce qu'ils sont respectés? Ça, c'est pas à moi nécessairement à faire la part des choses. On a aussi notre bulletin qui sort quatre fois par saison. *L'entrefilet*, puis là, là-dedans aussi... Je vous ai amené quelques exemples — il y a énormément d'articles qui touchent la violence — de sensibilisation: on fait énormément, à Hockey Montréal, de sensibilisation. Avec Hockey Québec, il y a différents programmes; Hockey Montréal, nous autres, on en a rajoutés parce que c'est important, le hockey, ça doit être joué de façon propre.

Aussi, les autres choses qu'on a au niveau du hockey, qui amènent la violence aussi, on développe la game au lieu de développer les — comment t'appelles ça? — le joueur comme tel, on développe des «patterns». Quand, moi, je me fais dire... Puis c'est un petit-fils d'un des anciens — comment t'appelles ça, là? — pas parlementaires, mais je pense qu'il était un chef libéral, M. Ryan, son petit-fils a joué au hockey, il joue encore au hockey pour Hockey Montréal, quand il est rendu atome A puis le gars lui enseigne la trappe. Atome A! Atome! On enseigne la trappe au niveau atome! Tu sais, jouer à l'extrême défensif. Tu sais, on montre des «patterns» au lieu de développer l'offensive, de développer les affinités, développer les... En tout cas, M. Ryan, Paul Ryan pour pas le nommer, il en revenait pas, à 10 ans, 11 ans, atome A, montrer la trappe. Puis c'est sûr, son équipe, c'étaient toujours des belles games, 1-0, 2-1, 3-1, mais ça développait pas nécessairement les qualités des jeunes. C'est ça aussi, une des pressions qu'on a avec notre hockey.

Non. C'est à peu près un «wrap-up» de tout ce qu'on fait, nous autres, à Hockey Montréal — c'est sûr qu'il y a énormément — puis on le continue parce que ça fait partie là de nos mandats à Hockey Montréal, de régir la violence. On a aussi nos comités de discipline, le comité de discipline régional qui fait affaire... A toutes les fois qu'il y a des éléments très déviants, on les envoie directement au comité de discipline.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. Pauzé. Nous allons débiter par le député de Papineau, suivi de Mme la députée de Matapédia.

M. MacMillan: M. Pauzé, bienvenue à notre commission parlementaire, merci de vous être dérangé pour venir nous rencontrer. Combien vous avez de joueurs dans Hockey Montréal, dans toute la grande ville?

M. Pauzé (Yves): L'an passé, on avait 5 093 joueurs, avec 1 100 intervenants; j'aurais pu vous amener le tableau. Comme partout au Québec, il y a une décroissance. L'année passée, on a perdu peut-être 10 % de nos joueurs.

M. MacMillan: Cinq cents jeunes de moins qui ont joué au hockey l'année passée.

M. Pauzé (Yves): Oui. Bien, le hockey, mes chers messieurs, c'est pas un sport vendeur, hein. C'est pas un sport vendeur. Dans certaines catégories... Peu importe la catégorie, quand — surtout avec le nombre de joueurs qui baisse d'année en année là — quand vous jouez 10 minutes pour investir trois heures de temps parce qu'il faut calculer le temps de déplacement, le temps de l'habillage, le temps de la joute — dans le simple élite, c'est une heure, c'est trois périodes de 10 minutes, temps chronométré — puis là après, il faut que tu te redéshabilles, il faut que tu retournes chez vous, c'est trois heures pour aller en jouer 10. Il y a aussi le coût, les coûts rattachés à ça. C'est pas évident. Puis, de toute façon, nous autres, Montréal, on perd énormément de joueurs mais on les perd à... tu sais. Voilà 10 ans, à Montréal, on avait 800 équipes de hockey; Laurentides-Lanaudière, il

y en avait 200. Il y a un étalement urbain, puis, ça, vous en êtes conscient aussi.

M. MacMillan: Vous avez un code d'éthique à Hockey Montréal, vous suivez ça de près, que j'ai vu...

M. Pauzé (Yves): Oui. On a une déclaration puis on suit le code d'éthique de Hockey Québec.

M. MacMillan: Avez-vous des gens qui travaillent à temps plein, chez vous, pour... Est-ce que la ville de Montréal subventionne votre association à 4, 500 000 par année?

M. Pauzé (Yves): Elle en subventionne une partie, oui.

M. MacMillan: Avez-vous un chef instructeur?

M. Pauzé (Yves): Oui.

M. MacMillan: Qui est payé? Qui fait ça à temps plein?

M. Pauzé (Yves): Oui. Bien, il est payé... C'est parce qu'on a une coordonnatrice régionale qui a aussi... C'est elle notre employée à plein temps, avec une secrétaire au niveau du bureau régional. Bien, la coordonnatrice régionale, elle a le mandat aussi d'entraîneur-chef parce qu'elle a été formée pour être entraîneur-chef au niveau du hockey.

M. MacMillan: C'est une madame qui est votre entraîneur-chef.

M. Pauzé (Yves): Oui. C'est une madame.

M. MacMillan: Qui est responsable de tous les entraîneurs de votre association?

M. Pauzé (Yves): Exact. Depuis cette année, oui.

M. MacMillan: Est-ce que ça a été une réussite, ça? Est-ce qu'elle est impliquée beaucoup avec ces instructeurs-là ou seulement au début de l'année?

M. Pauzé (Yves): Seulement au début de l'année. C'est elle qui voit à la formation. Après, au niveau des clubs élite, AA, BB, CC, eux autres, ils ont une supervision qui se fait par des employés, des travailleurs autonomes qu'on engage pour chaque secteur. Mais là, Hockey Québec est à développer le système de «mentorship» là. Mais Hockey Montréal, à ce niveau-là, on organise, à toutes les années, une série de conférences pour les entraîneurs. Mais il faut comprendre que la majorité de nos entraîneurs, c'est des bons pères de famille. Tu sais, le gars, il veut donner un certain laps de temps, il veut s'occuper de son enfant, bien là, aller se faire former plus pour monter plus, ça l'intéresse pas nécessairement là comme tel.

M. MacMillan: Puis vous laissez ça aller ou...

M. Pauzé (Yves): Pas qu'on laisse aller, mais, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, c'est des bénévoles. Tu sais, j'ai pas d'incitatif. Moi, je peux pas dire là... Nous autres, tout est fourni au niveau des cours qu'on donne au niveau des entraîneurs. Puis c'est fait aussi en partenariat avec le Centre d'excellence de M. LaTerreur. On fait venir le... O.K. La semaine prochaine, à telle date, on a une conférence sur les gardiens de but. On l'ouvre à tous nos entraîneurs de Montréal. Là, s'ils se présentent pas...

M. MacMillan: C'est quoi, ça, le Centre d'excellence?

M. Pauzé (Yves): Le Centre d'excellence, c'est en collaboration avec Hockey Québec puis hockey Canadien; Le Centre d'excellence, c'est situé au Centre Molson.

M. MacMillan: C'est une entreprise privée?

M. Pauzé (Yves): Non, non, c'est pas une entreprise privée. C'est chaque... L'ACH a développé un réseau au niveau du Canada avec les centres d'excellence. C'est là qu'on retrouve toute la documentation au hockey, à part celle qui est déjà produite par Hockey Québec. Tout ce qui se fait comme bibliothèque est...

M. MacMillan: C'est au Centre Molson, ça?

M. Pauzé (Yves): C'est au Centre Molson, oui.

M. MacMillan: Ah oui?

● (14 h 20) ●

M. Pauzé (Yves): Ça serait intéressant que vous y alliez. Eux autres aussi, je pense, à tous les mois, il y a une conférence. C'est sûr que c'est payable, c'est payant, en plus de ça, il y a un souper, il y a un dîner, puis en plus de ça, ils vont voir la game du Canadien le soir, même si c'est pas nécessairement très intéressant.

M. MacMillan: Les jeunes qui jouent au hockey à Montréal, M. Pauzé, est-ce qu'ils s'amuse, quand ils jouent au hockey?

M. Pauzé (Yves): Je présume que oui.

M. MacMillan: Oui, vous présumez?

M. Pauzé (Yves): Bien oui, je présume, parce que, moi, j'assistais à peu près à 600 matches dans une saison...

M. MacMillan: Combien de matches?

M. Pauzé (Yves): Six cents sur à peu près 6 000...

M. MacMillan: Oui?

M. Pauzé (Yves): ...puis, oui, je suis à peu près convaincu que ça s'amuse, ah oui.

M. MacMillan: Vous pensez...

M. Pauzé (Yves): Parce que nous autres, là, de toute façon, on a dédramatisé la saison. Tu sais, les 30 premiers matches, ils jouent pour s'amuser, pour se développer. Donc, la partie compétitive où est-ce que l'entraîneur peut penser à devenir un Scotty Bowman, là, c'est peut-être cinq parties dans une saison. Donc, les 30 prochains... les 30 premiers matches, là, ça appartient aux jeunes, en ce qui me concerne, parce que j'ai déjà été entraîneur, moi aussi, là.

M. MacMillan: Combien, en pourcentage, que vous avez, que vous pourriez dire: de la participation au lieu de l'élite, à Montréal, dans vos 5 000 joueurs de hockey?

M. Pauzé (Yves): 85 %, c'est de la participation, puis 15 %, c'est de l'élite. Puis de l'élite, là, c'est parce que, par défaut...

M. MacMillan: C'est Hockey Montréal qui gère ça, l'élite aussi?

M. Pauzé (Yves): Oui, oui, nous autres, on gère le hockey au complet. C'est sûr qu'on a des organisations. Nous autres, on est... On gère.

M. MacMillan: Puis, d'après vous, est-ce qu'il y a des affaires qui devraient... est-ce que notre mandat d'initiative, à la commission, si vous avez des suggestions à nous faire, là, pour que les jeunes continuent à avoir du... sans parler d'étalement, là, ça, on peut pas régler ça, on n'a pas d'affaire là-dedans, si les gens déménagent à Laval ou à Longueuil, on peut pas...

M. Pauzé (Yves): Non.

M. MacMillan: Mais est-ce qu'il y aurait des changements majeurs que vous suggérez, peut-être, qui toucheraient Hockey Québec, pour aider à améliorer le hockey pour...

M. Pauzé (Yves): Hockey Québec, le gouvernement surtout, tu sais, au lieu d'investir 100 millions en ordinateurs puis en faire des gros nonos... Aïe! Pourquoi vous investissez pas? Pourquoi que, en éducation physique, vous obligez pas d'avoir une session de hockey? Aïe! Une session de hockey! De toute façon, tous les arénas, dans le jour, là, ils sont ouverts, ils sont disponibles.

M. MacMillan: Vous avez touché un point, là, vous avez parlé d'éducation physique dans les écoles.

M. Pauzé (Yves): C'est ça, il n'y en a plus.

M. MacMillan: Ça tombe bien, il y a des professeurs qui arrivent, là, mais il n'y en a plus de ça, hein?

M. Pauzé (Yves): Bien là, je présume qu'il n'y en a plus, parce que, moi, je suis pas à l'école, là, présentement, mais, tu sais, pourquoi que le gouvernement ou, peu importe, le ministère de l'Éducation oblige pas d'avoir une période? Moi, qu'est-ce que ça

me donne que le petit gars joue au handball? J'ai rien contre le handball. Pourquoi il joue pas au hockey? C'est notre sport national.

M. MacMillan: C'est une activité physique pareil.

M. Pauzé (Yves): Exact. Puis là, on pourrait peut-être aller rechercher un membership qu'on perd tranquillement, puis ramener le monde dans les arénas le soir aussi, parce que ça reste quand même... Moi, le hockey, je trouve que c'est encore le plus beau sport au monde, là, comme tel.

M. MacMillan: Je suis complètement d'accord avec vous.

M. Pauzé (Yves): Là, bien, tu sais, on fait rien pour... Nos heures de glace, dans le jour, sont disponibles. C'est sûr que, dans des régions, là, je regarde Laurentides-Lanaudière, il n'y en a pas, d'aréna, le soir, mais, dans le jour, là, les arénas sont disponibles. Bien non! Nous autres, on fait notre hockey à partir de 6 heures jusqu'à 10 heures.

M. MacMillan: Avez-vous un système de sports-études à Montréal?

M. Pauzé (Yves): Oui.

M. MacMillan: Puis ça fonctionne?

M. Pauzé (Yves): Oui, ça fonctionne, mais j'ai pas nécessairement, là, de feedback à ce niveau-là. C'est parce que le sports-études, c'est encore fait pour de l'élite. Tu sais, j'ai rien... C'est parce qu'on a deux réseaux parallèles dans le hockey. On a le sport élite puis on a déjà, nous autres, notre élite, là, au niveau Hockey Québec, tandis que les autres sports élites, c'est réellement... Le gars qui est une élite, comme en natation, il fait juste ça, mais il participe pas, le soir. Qu'est-ce qui arrive avec le sports-études, le hockey comme tel, le petit gars, dans le jour, il fait deux heures de hockey puis là, tout d'un coup, le soir, il se tape une autre pratique de deux heures. Là, il arrive un temps, là, il y en a plusieurs, à mi-chemin, ils laissent tomber parce qu'ils peuvent pas suivre la cadence. Tu sais, c'est pas des machines, là, les jeunes! Tu sais, deux heures dans le jour, deux heures le soir, puis en plus des matchs, des entraînements, l'entraînement hors glace, là, surtout au niveau élite.

M. MacMillan: Merci, M. Pauzé.

M. Pauzé (Yves): Mais ça serait important, là, au niveau, là, du ministre de l'Éducation, le ministère de l'Éducation, de ramener du hockey de base, de la base, de l'initiation au hockey, pas développer de l'élitisme. C'est important, l'élite. Il y a des clubs qui se spécialisent spécialement pour ça, mais, tu sais, d'amener le hockey de la masse... Le petit gars, là, qui arrive à Montréal, là, le Vietnamien, il n'en a pas, de culture de hockey. Bien non, lui, il va s'en aller vers le ping-pong, mais si on l'oblige d'aller faire une session de hockey, il

va y aller au hockey. Puis probablement que un 5 ou 10 % jouent, ils vont vouloir continuer à jouer au hockey parce que ça reste quand même un beau sport.

Le Président (M. Vallières): Bien. Merci. C'est sûr, il y a la dimension dont vous faites mention de comment l'école pourrait être mise au service de la diffusion de certains messages, on parle, entre autres, du développement de l'esprit sportif. Il y a très certainement quelque chose là, puisque tous nos enfants passent dans notre réseau scolaire. Donc, il y a très certainement des choses que la commission va regarder, à tout le moins, va fouiller davantage pour voir s'il y a pas quelque chose qui peut être fait à ce niveau-là.

Dans votre mémoire, vous avez parlé de certaines choses. Entre autres, il y a un document que vous nous avez fourni. On sait que vous faites une déclaration contre la violence et la discrimination raciale au hockey sur la glace, et vous vous engagez à prendre les mesures nécessaires pour combattre toute forme de discrimination. Pouvez-vous nous donner quelques exemples de ces mesures qui peuvent être prises?

M. Pauzé (Yves): On envoie... Quand on a des cas, on les envoie au comité de discipline régionale, ça fait partie de leur mandat, au comité de discipline régionale, parce que, tu sais, celui qui s'occupait de ça avant, M. Winnicki — puis il y a eu d'autres personnes qui s'en sont occupé — écoutez, le racisme, c'est très, très vague. Tu sais, on a eu des cas, puis je veux pas mettre... Un blanc qui appelle l'autre «mon hostie de nègre», ça... Il a été envoyé au comité de discipline, le petit monsieur, puis il a eu à subir des sanctions. Ça, ça s'accepte pas, ces choses-là. Tu sais, on dit que les Québécois ne sont pas xénophobes mais, tu sais, on essaie de les limiter au maximum. Surtout, nous autres, à Montréal, quand on joue dans le coin de Ahuntsic où c'est rendu, tu sais... c'est multiculturel, Montréal, puis pas à peu près, c'est 50-50.

Le Président (M. Vallières): Mais est qu'il y a vraiment des sanctions?

M. Pauzé (Yves): Oh, oui, il y a des...

Le Président (M. Vallières): ...imposer des sanctions.

M. Pauzé (Yves): Quand on a des plaintes qui sont acheminées, on les traite avec le sérieux que ça doit... Écoutez, c'est bien beau de dire: On met ça sur papier mais, écoutez, il faut s'en occuper aussi, puis c'est important de s'en occuper. Ça, on fait pas ça juste pour le «frame up».

Le Président (M. Vallières): Quant au document que vous produisez, on en voit plusieurs ici qui servent de sensibilisation auprès des parents ou des jeunes ou tout ça. Avez-vous une méthode particulière de vous assurer que la diffusion atteint autant les joueurs que les parents, que les entraîneurs?

M. Pauzé (Yves): Bien, comme la déclaration sur la non-violence, elle est destinée directement aux

joueurs, on en produit 10 000 copies, on les passe, on en installe dans les arénas, on en donne directement aux associations qui doivent faire la distribution aux parents.

L'entrefilet, parce que vous remarquez qu'il est plié en trois, étant donné qu'on peut pas nécessairement toujours se payer des 8½ x 11, comme enveloppes, tu sais, c'est envoyé aux parents puis à tous les dirigeants. Ça, c'est quatre fois par saison. Puis là, à partir probablement du mois d'octobre, on entre avec notre site Web comme tel pour faire passer nos messages.

Le Président (M. Vallières): Bien. Mme la députée de Matapédia.

Mme Doyer: Oui, merci. Moi, d'abord, je voudrais faire quelques remarques, M. le Président, qu'effectivement, au Québec, quand il y a des immigrants qui viennent ici, on n'oblige pas les immigrants français à jouer à la pétanque ni les Chinois à pratiquer le kung-fu, sauf que si on s'est donné ce mandat-là, c'est parce qu'on était conscients, les membres de la commission, de part et d'autre, ici, on était conscients que le hockey est notre sport national, puis le hockey est un sport extrêmement intéressant à pratiquer pour développer des aptitudes, des habilités qui sont intéressantes à avoir pour des jeunes. Alors, c'était un peu ça, et ça nous apparaissait que le phénomène, justement, de la violence au hockey faisait en sorte de faire que ça devient non attirant pour des parents, non attirant pour des jeunes eux-mêmes d'aller pratiquer et c'est dans ce sens-là aussi qu'on voulait améliorer les choses. Moi... Juste ces petites remarques-là.

Puis, pour les ordinateurs, je vous dirais que les jeunes du Québec doivent être — et je dirais tout le monde, les adultes — des êtres complets, capables de manipuler des ordinateurs et capables aussi de pratiquer des sports. Moi, ça m'apparaît... c'est juste des petites remarques comme ça, en passant, c'est tout.

Et là, je vous dirais que, dans l'application, parce que vous me semblez quand même... J'ai deux questions. Dans l'application de sanctions, est-ce qu'il y a une gradation, dépendamment bien sûr de la gravité de l'acte? Quelle mesure vous prenez? Parce que plusieurs sont venus nous présenter des codes d'éthique, des chartes où on demandait — comment je dirais ça? — on se donnait des règles à suivre, que ce soit pour les entraîneurs, les parents, les jeunes eux-mêmes, les administrateurs. Mais quelles sont les mesures que vous prenez pour faire en sorte que, lorsqu'il y a un manquement, il y a effectivement une sanction? Ça, c'est ma première question.

Puis ma deuxième question, c'est sur les budgets. Ce matin, Hockey Laval nous ont dit que, grosso modo, il y avait à peu près 0,5 million pour s'occuper du hockey dans leur région. À Montréal, selon ce que vous en connaissez, c'est quoi à peu près le budget que vous avez selon, bien sûr, le nombre de joueurs que vous avez? C'est quoi à peu près le budget que vous avez pour fonctionner à Hockey Montréal? Ce sont mes deux questions, monsieur.

● (14 h 30) ●

M. Pauzé (Yves): C'est de un demi à 1 million, étant donné qu'on fait énormément de «in and out», là, comme tel...

Mme Doyer: Combien?

M. Pauzé (Yves): Un demi-million à 1 million.

Mme Doyer: Bon, un demi-million à 1 million.

M. Pauzé (Yves): Étant donné que les gouvernements ont envoyé aux villes, aux villes, ils ont envoyé aux associations régionales... nous autres, il a fallu prendre tout le volet arbitrage, tout le volet de l'administration des heures de glace à Montréal comme tel sur notre charge. Donc, il a fallu engager du monde, des contractuels. Mais c'est sûr, c'est juste du «in and out», là, comme tel.

Mme Doyer: D'accord. Avez-vous des permanents?

M. Pauzé (Yves): Oui, on a une coordonnatrice régionale plus une secrétaire.

Mme Doyer: La dame dont vous avez parlé tantôt?

M. Pauzé (Yves): Oui, Mme Bigras, oui.

Mme Doyer: Puis à part elle?

M. Pauzé (Yves): J'ai une secrétaire mi-temps, là. Quand on a besoin... On a un budget d'à peu près 800 heures par année. On a aussi à peu près 200 à 300 travailleurs autonomes; tous les arbitres, c'est des travailleurs autonomes. Les registraires, les arbitres en chef, c'est tous des travailleurs contractuels qui...

Mme Doyer: Combien ça paie à peu près, M. Pauzé, pour arbitrer ou pour être entraîneur d'une équipe?

M. Pauzé (Yves): Entraîneur, c'est bénévole.

Mme Doyer: Bénévole..

M. Pauzé (Yves): C'est bénévole.

Mme Doyer: Puis ceux qui sont payés par match, ça va chercher combien à peu près?

M. Pauzé (Yves): Ah, bonté...

Mme Doyer: Chez nous, dans ma région...

M. Pauzé (Yves): ...ça part de... De toute façon, il faut... en haut du salaire minimum, on n'a pas le choix avec les Normes du travail. Donc, ça part probablement de 9 \$, là, jusqu'à un barème de 25 \$, tout dépendant où est-ce qu'ils sont dans la structure comme telle au niveau de l'arbitrage, là. Parce qu'il faut pas oublier que, à toutes les fois qu'on augmente d'une piastre, tu sais, ça prend quelqu'un pour le payer, mais... C'est ça aussi notre dilemme. Quand on dit: La qualité d'arbitrage en souffre parce que les gars sont peut-être moins bien payés, bien, en bout de ligne, là, nous autres, on est comme un gouvernement: on le fait

pas, l'argent. Donc il faut aller le chercher quelque part, la mosus d'argent.

Mme Doyer: Je vous remercie de le reconnaître.

M. Pauzé (Yves): Mais il faut aller la chercher, la cristi d'argent. Dernièrement, l'an passé, il y a eu énormément de battage publicitaire parce que les arbitres étaient sous-payés. Moi, je n'ai pas de problème d'augmenter l'arbitrage en conséquence, donner 5 \$ de l'heure par arbitre. Je ne suis pas convaincu que la qualité va augmenter. Mais, tu sais, en bout de ligne, c'est le jeune puis le parent... puis on essaie de maintenir les coûts les plus bas possible pour garder notre membership.

Mme Doyer: Je vous remercie.

Le Président (M. Vallières): M. le député de Maskinongé.

M. Désilets: Merci, M. le Président. M. Pauzé, d'abord, je voudrais, comme en remarque, moi aussi, je suis éducateur physique de formation...

M. Pauzé (Yves): ...pègre.

M. Désilets: Vous faites partie de?

M. Pauzé (Yves): La pègre.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Désilets: La pègre?

M. Pauzé (Yves): Bien, c'est... n'importe quel système, parce que nous autres... ceux qui gravitent au niveau du hockey, tous ceux qui sont éducateurs physiques, les autres sont pas bons.

M. Désilets: Ah bon.

M. Pauzé (Yves): Bien, même au niveau des ingénieurs, c'est la même chose. Quand tu es pas ingénieur...

Le Président (M. Vallières): Vous pouvez questionner, M. le député.

M. Désilets: Vous avez un document, là...

Une voix: ...

M. Désilets: ...je ne suis pas raciste, je suis contre la violence. On est bien partis. Mais tout ça pour dire que, en éducation physique, on n'enseigne pas un sport spécifique, que ce soit le hockey, le basket, le hand-ball...

M. Pauzé (Yves): Je vous demande pas un sport spécifique, je vous dis juste que, pendant une session x, écoutez, au cégep, là, vous avez... on a quatre périodes d'éducation physique, 30 heures à donner. Je vous

demande pas de tapisser le hockey pendant cinq ans au niveau des jeunes. Une année, c'est le volley-ball, une année, c'est le soccer, une année, ça peut être... trois mois, c'est du hockey. Je demande pas une année.

M. Désilets: Vous parlez du cégep. Rendus au cégep, les jeunes rendus à 16, 17, 18 ans...

M. Pauzé (Yves): Non, mais c'est un exemple...

M. Désilets: C'est un exemple?

M. Pauzé (Yves): Je sais que, moi, j'ai passé au cégep, j'avais 15 heures d'éducation physique, c'était du badminton. Tu sais, c'était juste 15 heures. Je demande pas 100 heures au niveau du hockey.

M. Désilets: Vous êtes au niveau du cégep puis vous êtes à 16, 17, 18 ans. Moi, je parle d'éducation physique pour donner le goût aux jeunes qui sont de cinq ans ou même de maternelle, des fois même de prématernelle à aller au secondaire. Et c'est à cet âge-là qu'il faut investir...

M. Pauzé (Yves): Oui, je n'ai pas de problème.

M. Désilets: ...donner le goût aux jeunes de s'amuser et de se déplacer puis d'avoir le goût de recommencer à faire des activités. Et ça, il y a pas de programme comme tel, c'est pas dans leur programme d'éducation physique, puis on ne veut pas non plus faire une période, comme vous dites, là, un six mois d'une activité sportive, c'est juste que, pour la personne qui n'aimerait pas ça, on pourrait le tanner. Et même dans le développement de l'être humain, à cet âge-là surtout, il faut toucher à une multitude d'activités différentes pour être capables de développer le jeune qu'on a devant nous autres. Ça fait que ça...

M. Pauzé (Yves): Bien, au moins de l'offrir. Je demande pas... Parce que, moi aussi, quand j'étais en éducation physique...

M. Désilets: Mais si vous avez... Ce matin, de toute façon, on a jésé un peu sur l'ouverture des relations entre la ville, les commissions scolaires, pour faire ouvrir un peu des gymnases. Parce que, dans plusieurs municipalités, les gymnases... pas les gymnases, excusez, mais les arénas ne sont pas disponibles le jour pendant les cours d'éducation physique. Ça fait que là il y a encore une démarche à faire à ce niveau-là, entre la municipalité et la commission scolaire, pour faire ouvrir puis faire aimer — les jeunes... faire ouvrir les plateaux de glace.

M. Pauzé (Yves): C'est une question de coûts.

M. Désilets: Il y a une démarche à faire à ce niveau-là, ça, on en est bien conscient, mais c'est pas dans le but de faire un enseignement spécifique — hockey — par le biais des éducateurs physiques.

M. Pauzé (Yves): Non. Moi, c'est juste de l'initiation, mon cher monsieur. Tu sais...

M. Désilets: Oui, c'est ça. On est bien conscient.

M. Pauzé (Yves): Tu sais, quand j'ai été à l'école, au primaire, là, en cinquième année, on avait une période, là, il y avait peut-être deux semaines où on faisait du volley-ball, deux autres semaines, on faisait du basketball — tout dépendant des aménagements qu'on avait dans nos gymnases, là.

M. Désilets: Oui, oui.

M. Pauzé (Yves): On faisait de l'éducation physique. Je demande pas, là, 60 heures de hockey. Je demande juste une initiation comme tout ce qui se fait dans tous les autres sports qu'on préconise au niveau de la commission scolaire. Juste une initiation.

M. Désilets: Sous ce thème-là, c'est fait dans plusieurs écoles. Au lieu d'être fait, souvent, par le biais de glaces, si on n'a pas de glaces, l'activité hockey se fait souvent en gymnase, mais en «running shoes», là, parce qu'on n'a pas la possibilité d'aller sur les glaces.

Je reviens avec votre coordonnatrice que vous disiez tantôt qu'elle était là à temps plein, mais... elle surveille la formation auprès des entraîneurs mais surtout au début de l'année.

M. Pauzé (Yves): Oui.

M. Désilets: Est-ce qu'elle fait une supervision durant l'année, surtout sur l'attitude de l'entraîneur face à... par rapport à ces jeunes que l'entraîneur a devant lui?

M. Pauzé (Yves): Non. Ça, on n'a pas nécessairement les... on n'a pas le temps... parce que, nous autres, étant donné qu'on... On couvre énormément de champs d'activité, on n'a pas nécessairement ce temps-là à allouer à ces choses-là. C'est à l'organisation, elle, de faire... l'organisation qui engage cet entraîneur-là, de faire le suivi à ce niveau-là. Ça, c'est pas évident. C'est pour ça que Hockey Québec puis là Hockey Canada arrivent avec le programme de «mentorship», de superviseurs... qu'est-ce qui est venu de l'«open ice» avec les professionnels comme tels, de mieux encadrer nos entraîneurs. Mais, même là, si le gars veut pas l'être, encadré, il n'y a rien à faire, hein? Moi, si je vous dis: Je vais là à soir pour l'encadrer puis, à la fin, je te fais une supervision, puis, la supervision, tu la mets dans ton casier... Tu sais...

Il faut comprendre que 85 % de nos bénévoles, de nos entraîneurs, c'est du monde que tu pognes par le chignon, puis là: À soir, il faut que tu commences à coacher parce que j'en ai pas d'autre entraîneur pour mettre sur la glace. Puis là, si tu veux que ton gars joue au hockey... tu sais... Parce que c'est pas un monde facile...

M. Désilets: Mais, je vous dis ça comme parent, et souvent c'est ce genre de... ce genre d'entraîneur-là ou ce genre d'attitude-là qu'on a dans le hockey qui fait que j'ai pas le goût d'envoyer mon jeune au hockey. Parce que c'est n'importe qui qui est là puis qu'ils improvisent tout le temps. Mais plus...

M. Pauzé (Yves): C'est dans tous les sports, mon cher monsieur. C'est dans tous les sports.

M. Désilets: Oui, mais, quand on sait que c'est un peu plus structuré, que... Le personnel, il est un petit peu plus — je veux dire — surveillé ou avec une formation, là, tu confies ton jeune à une activité puis à quelqu'un de professionnel, là. Même s'il est bénévole, il est supervisé par des professionnels qui voient à l'encadrement et à la bonne formation, que le jeune va là pour s'amuser mais aussi, en même temps, il va apprendre, mais dans un climat agréable où qu'il revient à la maison puis il est content; il revient avec le sourire puis il a eu du plaisir. Mais, quand on sent que, ça, c'est boiteux un peu, on a moins le goût de confier nos jeunes à une association comme ça.

M. Pauzé (Yves): C'est pas nécessairement boiteux. Nous autres... l'entraîneur qui est pris par le chignon par l'organisation, après, nous autres, on le forme puis il est très, très bien formé, là, au niveau de hockey. C'est sûr que, après, le suivi, là, il laisse à désirer. Ça, je vous le concède. Mais là c'est pour ça que Hockey canadien, avec le hockey québécois, puis avec les régions, on est en train de développer le «mentorship». Mais, comme je vous dis, si le gars... j'ai beau mettre la meilleure supervision possible, si le gars veut pas la suivre, la supervision, puis...

M. Désilets: Même chose pour les arbitres. Il n'y a pas plus d'entraîneurs... il n'y a pas plus de...

M. Pauzé (Yves): La même chose. Mais, les arbitres, c'est un petit peu plus... Ça, c'est... Ils sont beaucoup mieux encadrés. Personnellement, nous autres, à Montréal, ils sont beaucoup mieux encadrés au niveau de l'arbitrage.

M. Désilets: O.K. C'est beau pour moi.

M. Pauzé (Yves): Ça reste quand même une chose de budget. Nous autres, quand la ville nous a donné des budgets pour la gérance des... ça faisait déjà partie... C'est parce que, moi, à toutes les fois que j'engage un employé, ça me prend quelqu'un pour payer. C'est une question de coûts. Moi, c'est comme j'ai dit quand on a eu beaucoup de discussions à Hockey Québec: Tu sais, moi, je peux jouer à la police, là, mur à mur, mais, jouer à la police, là, ça coûte cher. Vous le savez. La SQ, là, écoutez, vous en entendez parler à la semaine longue puis on la voit jamais.

Le Président (M. Vallières): Ah! Il y a une question qui a pas été approfondie tantôt, sur la question des sanctions. Mme la députée de Matapédia, vous pouvez répéter la question?

Mme Doyer: Merci, M. le Président, c'est parce que tantôt je me suis pas souvenue. Bon, la parole a été passée à mon collègue et vous avez pas répondu sur les sanctions.

M. Pauzé (Yves): Ça, il aurait peut-être fallu...
● (14 h 40) ●

Mme Doyer: Parce que c'est bien beau d'avoir des codes d'éthique. Mais, s'il y a infraction, qu'est-ce que vous faites?

M. Paupé (Yves): On l'envoie directement au comité de discipline.

Mme Doyer: Puis le comité de discipline, qu'est-ce qu'il fait?

M. Paupé (Yves): Lui, tout dépendant de la gravité, il donne une suspension, là, de deux à 10 matchs ou peut-être même banni jusqu'à la... à vie comme tel, là.

Mme Doyer: C'est toujours aux joueurs, bien sûr. Puis, les entraîneurs, eux?

M. Paupé (Yves): Aux joueurs, aux entraîneurs...

Mme Doyer: Aux joueurs, aux entraîneurs...

M. Paupé (Yves): ...même aux arbitres.

Mme Doyer: Aux arbitres.

M. Paupé (Yves): Parce qu'on tolère rien. Le seul mandat qu'on n'a pas, là, c'est au niveau des parents. Parce qu'un parent, c'est pas nécessairement un membre de Hockey Québec ou même un membre de Hockey Montréal. Mais, tous les autres qu'on a sous notre chapeau, on voit à ce qu'ils soient bien... pas nécessairement bien encadrés, mais là, qu'ils soient... les choses déviantes soient pénalisées dans ce qu'on...

Mme Doyer: Pour me donner une idée: dans le concret, ça s'est traduit comment dans la dernière année, à peu près, de hockey, là?
Combien vous en avez eu, d'infractions? Avez-vous une petite idée?

M. Paupé (Yves): Ça...

Mme Doyer: Vous avez dit qu'il y avait 98 % des matchs qui se déroulaient dans un bon ordre. Mais, ça se traduit comment, le 2 %?

M. Paupé (Yves): Le 2 %, attendez, je l'ai ici, le rapport du comité de discipline. Vous allez me donner quelques secondes.

Mme Doyer: Dans une région comme Montréal, là...

M. Paupé (Yves): Oui.

Mme Doyer: ...si au début vous dites que...

M. Paupé (Yves): C'est une grande région, il y a pas beaucoup de...

Mme Doyer: ...près de 98 % des joutes de hockey se déroulent très bien. Il y a, bien sûr, des cas isolés. Donc, pour le 2 %, qu'est-ce qui se passe?

M. Paupé (Yves): Ouf! là, il y a de la violence extrême. Ça arrive, des cas de violence extrême, là, surtout dans les hautes catégories, là, comme telles, là.

Mme Doyer: Mais, vous pouvez pas me répondre concrètement...

M. Paupé (Yves): Là, je peux pas vous répondre.

Mme Doyer: ...combien de cas ont été sanctionnés?

M. Paupé (Yves): J'ai eu le rapport du comité de discipline.

Mme Doyer: Combien de suspensions? Combien de matchs, etc.? Vous avez pas une idée de ça.

M. Paupé (Yves): Mais, j'ai pas une idée, là. J'ai eu le rapport comme tel, là, mais je pourrais toujours vous le faire parvenir, ça, c'est pas un problème.

Mme Doyer: Voilà! merci, c'est ce que je vous demande.

Le Président (M. Vallières): Oui? Merci, madame.

Mme Doyer: Concrètement, j'aimerais ça... Pour une grande région comme Hockey Montréal — parce que, moi, c'est ce qui me frappe depuis le début, là, on entend beaucoup les gens nous présenter leur code d'éthique, leur charte d'esprit sportif — mais, pour la grande région de Hockey Montréal, que vous représentez, comment ça s'est traduit concrètement dans les dernières années au niveau des sanctions?

M. Paupé (Yves): C'est par une baisse, depuis que le Franc Jeu...

Mme Doyer: Envoyez-nous ça.

M. Paupé (Yves): ...une baisse, là, je regarde juste au niveau des rapports de suspensions au cours des dernières années puis, la meilleure année, là, c'est quand on a eu l'année du verglas. Je sais pas, il y a eu une pause de deux semaines, là, la pression est tombée, puis, là, on a eu une fin de saison très, très, très, très, très facile, calme. Puis, on dédramatisé, comme je vous disais...

Mme Doyer: Les gens étaient fatigués.

M. Paupé (Yves): Oui, bien, écoutez, fatigués ou ils étaient peut-être moins enclins, là, il y avait moins de frustrations, là...

Mme Doyer: C'est ça, mais j'aimerais ça que vous nous envoyiez ça...

M. Paupé (Yves): Oui, oui.

Mme Doyer: ...le plus précis pour les dernières années, de ce que vous avez de données concrètes là-dessus.

M. Pauzé (Yves): Oui.

Le Président (M. Vallières): Très bien. Alors, je vous remercie.

Mme Doyer: Merci.

Le Président (M. Vallières): En terminant, à l'intérieur de la minute qui nous reste, M. le député de Roberval.

M. Laprise: Juste une question. Est-ce que la diversité culturelle du secteur de Montréal est peut-être une cause d'intervention au hockey, de la part des parents, de la part des enfants? Concernant que vous avez beaucoup d'immigration qui vient, qui sont à Montréal, beaucoup de cultures, différentes cultures.

M. Pauzé (Yves): Non. Mais, c'est de les mettre en contact avec le produit.

M. Laprise: Pardon?

M. Pauzé (Yves): Puis, regardez, c'est de les mettre en contact avec le produit. Tu sais, quand ils... Regardez les Italiens, on a une grosse population italienne, italophobe, italienne à Montréal, puis il y en a beaucoup qui jouent au hockey. J'ai tout mon côté Rivière-des-Prairies, là, tu sais... 80 % de l'organisation, fédération de l'est, c'est des Italiens. Écoutez, il va avoir une intégration. Ça se fait pas, là, dans les premières années, là, petit peu par petit peu. C'est sûr que si on les amène pas à l'aréna...

Puis, qu'est-ce qui nous nuit énormément, nuit énormément au hockey, là, surtout si on veut amener... c'est la régie, écoutez, les équipements. Pourquoi dans une glace extérieure, le petit gars y va avec ses deux patins, pas de casque, des gants, un hockey, il joue. Là, on l'amène dans un aréna, là, il faut qu'il soit équipé. Pensez-vous que c'est intéressant, un parent, d'investir 400 \$ d'équipement pour une activité qu'il aimera peut-être même pas? Écoutez, moi, être un Vietnamien arrivé à Montréal, là, puis jouer au hockey. La première chose, tu rencontres l'organisation puis il faut que tu sois équipé de la tête aux pieds. C'est peut-être normal, mais pourquoi que, dans les parcs à l'extérieur qui sont régis par la ville ou régis par les associations, il n'en a pas, d'équipement. Il n'en a pas, là, d'équipement. Le petit gars là, il va jouer dans le parc.

Tu sais, l'année passée, on a essayé de développer avec NDG — eux autres aussi ont beaucoup d'allophones — de développer du hockey libre, de faire venir des joueurs, de leur mettre juste une paire de patins et un hockey. Aie! La ville peut pas. La Régie nous oblige à avoir un équipement complet. Bien, pourquoi, dans un parc, ils peuvent jouer? Tu sais. On ne peut pas demander à un parent d'investir. Moi, j'ai investi, une année, avec mon petit-fils, 400 \$ d'équipement. Il a fait quatre pratiques, il n'a pas aimé ça. Moi, j'avais les moyens de le subir, le 400 \$. Mais le

parent qui arrive à Montréal, puis il n'a pas nécessairement les moyens, le 400 \$, il pense bien plus à se nourrir puis à se loger. Bien, nous autres, on a des règlements. On a des régies. Il faut être habillé de la tête aux pieds, il faut avoir le protecteur. Le petit gars... bien, le parent y pense: Cette semaine, il faut que je nourrisse trois enfants, bien, le hockey, c'est pas une priorité. Mais il peut aller jouer dans le parc, par exemple.

Le Président (M. Vallières): Bien. C'est un point qui est souvent soulevé: la question de l'accessibilité à cause des coûts qui sont intimement liés à la possibilité de pratiquer le sport qu'est le hockey. C'est onéreux pour bien des gens.

Alors, M. Pauzé, ceci termine votre témoignage. Nous vous remercions de votre présence avec nous.

M. Pauzé (Yves): C'est moi qui vous remercie.

Le Président (M. Vallières): Et puis ça devrait nous être fort utile, merci.

M. Pauzé (Yves): Pour la suite des documents, je vous fais parvenir ça par fax...

Le Président (M. Vallières): Oui. Avec le secrétaire de la commission.

M. Pauzé (Yves): ...ou par courriel?

Le Président (M. Vallières): Avec le secrétaire de la commission. Ici, on va vous donner ses coordonnées.

Alors, je demanderais maintenant à M. Dany Bernard de bien vouloir prendre place.

(Changement d'organisme)

Le Président (M. Vallières): O.K. S'il vous plaît. Alors, merci. M. Bernard, s'il vous plaît. Alors, M. Bernard, vous disposez d'une quinzaine de minutes de présentation et ensuite, échanges avec les membres de la commission pendant une trentaine de minutes. La parole est maintenant à vous.

M. Dany Bernard

M. Bernard (Dany): M. le Président, Mmes les députées, MM. les députés. Si je suis, ici, aujourd'hui, c'est sous le sceau de l'ambiguïté. Nous avons reçu, Gaston Marcotte et moi, il y a quelques mois, les informations concernant cette commission parlementaire et expliquant la procédure à suivre pour les demandes d'audiences. Après discussion et mûre réflexion, nous avons convenu de ne pas demander d'audience. L'analyse des commissions parlementaires antérieures, les différents rapports découlant de ces commissions et des suivis aux recommandations des différents rapports, nous amènent à douter sérieusement de leur efficacité. Nous en concluons qu'il n'existe pas de véritable volonté politique d'apporter des changements fondamentaux à la pratique du hockey sur glace et qu'il ne s'agit que d'un exercice permettant à

démontrer au peuple québécois que les élus s'occupent du problème.

Alors, pourquoi ma présence à cette commission, me direz-vous? M. Breault m'a demandé, après l'écoute d'une entrevue à la station radiophonique CJMF 93,3 de Québec traitant des résultats et des conclusions de ma thèse de doctorat, si je voulais bien me présenter à la commission parlementaire sur la violence au hockey, thèse de doctorat qui avait comme titre *L'éducation morale du jeune joueur de hockey*. Puis on m'a demandé de parler du programme sports-études et d'une plus grande implication des éducateurs physiques comme moyen d'enrayer la violence au hockey sur glace. Comme le hockey sur glace figure parmi mes plus grands intérêts et qu'il est devenu au fil des ans un de mes champs d'expertise, je devais me présenter ici pour effectuer mon devoir de bon citoyen.

● (14 h 50) ●

À la question: Les programmes sports-études hockey et une plus grande implication des éducateurs physiques comme moyens d'enrayer la violence au hockey sur glace, il y aura trois grands points lors de cette présentation. En premier lieu, il est important de préciser dès le départ que les recherches démontrent qu'il y a peu d'outils qui peuvent favoriser le développement intégral de la personne comme les sports d'équipe; très peu d'outils. Le hockey sur glace, sport de contact par-dessus tout, peut devenir un outil phénoménal de développement multidimensionnel de la personne: dimensions physique, affective, sociale, morale et cognitive, bien que beaucoup de gens croient qu'on doit oublier l'aspect cognitif et qu'on a affaire qu'à des boules de muscles en hockey sur glace.

Le sports-études hockey pourrait devenir un puissant instrument de développement de la personne. Par contre, au départ, il n'est ni bon, ni mauvais, il dépendra de l'utilisation qu'on voudra bien en faire. Il ne devra pas être une fin en soi mais plutôt un moyen de développement. Le programme sports-études hockey ne parviendra à jouer le rôle qu'il est censé jouer que s'il répond à des exigences bien spécifiques. Il devra en premier lieu présenter sa finalité: une philosophie explicite. Elle devra être véhiculée, valorisée, enseignée et diffusée.

Les programmes sports-études hockey devront avant tout être utilisés comme un moyen d'éducation qui doit contribuer au développement harmonieux de la personne à travers l'activité — donc, le hockey comme une fin et non pas comme un moyen... le hockey comme un moyen et non pas comme une fin — sans négliger le développement physique et sans en faire un développement exclusif de l'élite, soit l'hyperspécialisation technique et tactique au sens étroit du terme, tout cela à l'image du paradigme des technosciences.

Pour ce faire, nous aurons besoin de contenus. De nombreux contenus existent déjà au niveau technique individuelle, tactique individuelle, tactique d'équipe, biomécanique, physiologique et au niveau des planifications annuelles, mais ce sont ces contenus incorporés à une vision très étroite de la pratique sportive, soit la performance à tout prix, qui ont en partie contribué à la situation qu'on vit présentement. Il faudra développer des contenus et des façons de faire permettant le développement des différentes dimensions

de la personne. Oui, un meilleur joueur de hockey, mais avant tout un meilleur être humain.

Pour ce qui est de la formation et des formateurs. Tantôt, j'entendais parler mon prédécesseur qui parlait des éducateurs physiques comme étant la pègre. Alors, les éducateurs représentent des éléments-clés dans la revalorisation du hockey sur glace et la diminution de la violence. Par contre, il nous faudra revoir leur formation comme éducateurs physiques, car eux aussi ont été formés sur l'approche des technosciences, soit des spécialistes du geste. Il faudra les développer aux différentes dimensions de la personne. L'éducateur physique a vu sa formation se borner au stage d'apprentissages moteurs et à l'application de stratégies d'intervention. Même Gaston Marcotte, au département d'éducation physique, qui essaie de donner une nouvelle tendance au développement des éducateurs physiques, a de la misère à avoir l'assentiment de son propre département et de la Faculté des sciences de l'éducation. Donc, lorsqu'on parle du développement de la personne, encore aujourd'hui, on n'en est malheureusement qu'au niveau du discours et non au niveau de la pratique.

Pour ce qui est des entraîneurs qui sont la pièce maîtresse de l'échiquier sportif, il nous faudra revoir leur formation, car leur formation n'est basée que sur la technique, la tactique et sur la planification annuelle. Il faudra leur présenter des contenus leur permettant d'optimiser les potentialités de la pratique du hockey sur glace. Il nous faudra également développer des formateurs qui ont intégré... qui auront intégré cette nouvelle philosophie et qui pourront faire la démonstration et l'application des différents concepts lors de la pratique du hockey. Il faut passer du quoi faire au comment faire afin de travailler à enrayer la violence dans ce magnifique sport qu'est le hockey sur glace.

Il demeure pour moi un sport magnifique, l'un des plus durs, le seul sport, avec le polo, avec deux extensions: une lame trois huitième de pouce, un bâton pour manipuler un objet, ce que peu de sports peuvent avoir comme degrés de difficulté. Donc, nous avons besoin d'identifier précisément la finalité, soit la philosophie, les moyens de s'y rendre, les contenus et les stratégies d'intervention et, finalement, les intervenants, qui feront de l'intervention éducative.

En termes de prise de perspective, nous croyons que nous faisons fausse piste en demandant à la base, c'est-à-dire le hockey mineur, d'effectuer des changements fondamentaux alors que le système... le problème n'y origine pas. Le hockey mineur est aux prises avec ce que Vaz, 1982, Smith, 1986, et Bernard, 2001, qualifient de sous-culture occupationnelle de la violence au hockey sur glace. Cette sous-culture origine des circuits majeurs: Ligue nationale de hockey, Ligue de hockey junior majeur du Québec, et des fameuses ligues senior qui poussent un peu partout au Québec, qui dictent les comportements adoptés, qui socialisent à la transgression des règles et qui érigent la violence en système.

Il faut se démarquer du modèle professionnel, car, pour les joueurs et les entraîneurs, présentement, si on essaie de proposer un modèle parallèle, ça consiste à s'éliminer soi-même du système. La sous-culture ne tolère aucune remise en question. Tout système s'affaire

à se protéger. C'est pourquoi il n'accepte aucune critique interne et remet en doute toute critique externe, car elle n'a pas joué la game ou elle n'a pas coaché la game. Le meilleur exemple que je peux vous donner présentement, c'est un plafond qui suit... qui fuit: nous nous attardons aux tuiles et nous ne cessons de réparer les tuiles alors que le problème majeur se situe au niveau du plafond. Nous sommes toujours surpris des réactions d'ahurissement suite aux scènes de violence qui surviennent régulièrement au hockey sur glace. Comment voulez-vous que le hockey ne soit pas violent alors que le gouvernement, par sa non-intervention, tolère cette sous-culture de la violence? Le gouvernement possède le pouvoir législatif pour enrayer ce fléau mais ne l'utilise pas.

Maintenant, les changements proposés. En sports-études, présentement, c'est d'élargir les critères pour être reconnus sports-études. Présentement, les sports-études sont spécifiques au midget AAA. Tout ce qui est du reste s'appelle concentration, et on doit notre survie à une lutte sans merci avec la direction de l'école pour qu'elle puisse nous conserver à l'école, avec un tiers-temps pédagogique.

Ensuite, veiller à ce que ce soit les éducateurs physiques qui soient responsables des programmes sports-études hockey. Présentement, ce n'est pas un critère. Il faut être certifié PNCE, niveau avancé. Et, qui plus est, ils sont illégaux car ces entraîneurs doivent donner une note en éducation physique alors que c'est reconnu comme une spécialité à l'école. Pour les éducateurs physiques: les éducateurs physiques deviennent les principaux acteurs permettant de véhiculer, valoriser, enseigner et diffuser la nouvelle philosophie dans le programme sports-études hockey. Veiller à ce que la formation universitaire des éducateurs physiques comprenne le développement des connaissances et des habilités liées au développement intégral de la personne. Et veiller à ce que les éducateurs physiques soient également supervisés lors de leur travail et qu'ils soient les seuls à donner une note en éducation physique.

Pour ce qui est des entraîneurs: que les entraîneurs soient soutenus tout au long de leur progression, car nos entraîneurs sont des bénévoles et, une fois le peu de formation reçue, on les envoie dans la jungle, sans aucun suivi, sans aucun souci; axer la formation des entraîneurs sur la philosophie et sur les stratégies d'intervention permettant le développement intégral de la personne.

Et, si vous me permettez — avec humilité — des recommandations pour la commission parlementaire: élaborer un protocole précis de mise en place des recommandations; identifier un responsable du suivi des recommandations de la commission; donner à ce responsable les pouvoirs nécessaires pour l'application des recommandations; et, surtout, permettre un soutien au suivi de l'application des recommandations auprès des organismes de hockey mineur qui devront mettre en place, qui seront les agents de première ligne.

Quelques petites modifications aux règles constitutives qui pourraient nous donner un coup de main pour enrayer cette violence. À tous les niveaux, siffler les dégagements dès que la rondelle franchit la ligne rouge des buts; c'est permis au hockey mineur mais, au hockey midget AAA, junior majeur, la Ligue

nationale, ce n'est pas permis, donc ce qui permet des contacts souvent après le sifflet qui augmentent le climat d'agression lors des matchs. Supprimer la ligne rouge, augmente l'espace de jeu, augmente la vitesse de jeu — ça va?

Ensuite, au niveau des règles normatives: que le joueur puni passe un deux minutes complet au banc des punitions mais que son équipe revienne à cinq contre cinq si l'adversaire marque en avantage numérique. Ceci est basé sur la relation coûts-bénéfices; plus ça va me coûter cher comme pénalité, moins j'aurai envie d'enfreindre le règlement. Qu'on ne donne pas à l'équipe punie la permission de dégager alors qu'elle ne peut le faire à cinq contre cinq — un des règlements les plus illogiques du hockey sur glace: à cinq contre cinq, je n'ai pas la permission d'effectuer des dégagements alors que, quand j'enfreins les règles et je triche, on me donne un avantage. Ensuite, trois punitions prises dans un même match par un même joueur l'amènent à être suspendu pour le match en cours; et pas uniquement suspendu, mais qu'il y a un processus d'éducation fait auprès de ce jeune, parce qu'une sanction en tant que telle, oui, mais la mémoire étant ce qu'elle est, on oublie rapidement, dès qu'il y a un processus de réhabilitation du joueur pour le réinsérer une fois la sanction dite. Deux punitions majeures dans un même match met fin au match. Que les juges de ligne puissent donner des punitions mineures comme majeures, particulièrement le juge de ligne qui ferme le jeu; comme il se passe au niveau NCA, Division One aux États-Unis, circuit très élevé, circuit très relevé en hockey sur glace.

● (15 heures) ●

En termes de processus, adopter la formule Franc Jeu qui favorise non seulement le résultat mais la façon par laquelle on y arrive, ce que Hockey Québec a décidé de remettre mais qui date des années 1988; créer un poste de protecteur de l'athlète au même titre qu'il existe un Protecteur du citoyen; formation des entraîneurs et des arbitres à la nouvelle philosophie parce que entraîneurs, arbitres font partie de cette sous-culture; l'animation des parents par les associations de hockey mineur et non pas uniquement produire des documents parce qu'on sait bien qu'on lit très peu. Donc, c'est animer, animer, engager des gens qui vont être là pour animer continuellement les parents, pour les sensibiliser à cette philosophie-là, et toujours ramener les parents, à la fin, à la finalité qu'on s'est donnée, le développement global de l'individu par un sport merveilleux, et relancer le poste d'éducateur physique, conseiller pédagogique en hockey sur glace, un poste où cet individu s'occupera du recrutement, de la sélection, de la formation, de la supervision et de l'évaluation des entraîneurs, et non pas l'enveliner sous des tâches administratives sous prétexte qu'il est payé dans un milieu de bénévolat. Donc, c'est ce qui constitue cette brève présentation.

La Présidente (Mme Doyer): Merci, M. Bernard.

M. Bernard (Dany): Merci.

La Présidente (Mme Doyer): Alors, merci de votre présentation. M. MacMillan.

M. MacMillan: M. Bernard...

La Présidente (Mme Doyer): Ah! excusez. M. le député de Papineau. J'ai transgressé.

M. MacMillan: M. Bernard, il me fait plaisir de vous revoir encore une fois pour parler de hockey avec vous.

M. Bernard (Dany): Le plaisir est renouvelé pour moi aussi.

M. MacMillan: Je dois vous dire que je comprends quand vous nous dites... quand vous dites que, souvent, il y a eu des rapports qui ont été tablettés, rapport Néron, rapport...

M. Bernard (Dany): Therrien.

M. MacMillan: ...Therrien, puis il y a rien qui a été fait après, vous avez absolument raison. Ça a été tabletté complètement par les commissions ou par les gouvernements du passé. Que ce soit nous ou les autres, c'est la même chose. Et je suis d'accord avec vous aussi qu'il faut vraiment... Puis c'est des commentaires, Mme la Présidente — Oups! M. le Président — que je veux vous faire un peu, parce que, on l'a vécu ensemble, quand on a voulu changer les âges, vous vous rappelez, le gouvernement s'en est mêlé, l'opposition s'en est mêlée, et on a eu des résultats.

M. Bernard (Dany): Et ça revient à l'ordre du jour à tous les six ans, parce qu'on est en...

M. MacMillan: Oui, bien là, ça s'en vient puis ça va...

M. Bernard (Dany): Bien oui, encore une fois.

M. MacMillan: ...c'est le Canada au complet qui va... Mais c'est pour vous indiquer que le but de... C'est un mandat d'initiative que nous avons demandé à la commission de l'aménagement pour regarder le problème violence au hockey, puis, comme je l'ai dit souvent, «violence», c'est un gros mot. Il faut quand même le regarder vraiment dans le sens du mot. Il y a un problème: les jeunes s'amuse pas à jouer au hockey au Québec, et la raison principale, vous le savez comme moi, on part de 130 000 à 80 000 jeunes, il y a des problèmes majeurs.

Vous nous avez parlé de sports-études, puis vous avez raison qu'il faut que ça soit regardé de nouveau et que... Puis il y a beaucoup de gens qui sont venus nous rencontrer ici qui ont parlé aussi du problème. On se rappelle que l'éducation... on a enlevé les professeurs d'éducation physique, je sais pas, quasiment totalement dans toutes les écoles du Québec, et les résultats sont néfastes parce que les jeunes ne participent plus, pas juste au hockey, à plusieurs sports. Il y a une augmentation dans le soccer, mais je peux vous garantir que, d'ici un an, quand le soccer va être aussi compétitif que le hockey, il va avoir le même problème. Ça fait que...

M. Bernard (Dany): Et également de graves répercussions sur notre société.

M. MacMillan: Absolument.

M. Bernard (Dany): Si on veut prévenir, en termes de coût de santé, la pratique, on doit valoriser ça, parce qu'on a une...

M. MacMillan: Mais je veux vous emmener, M. Bernard, à un point très précis. Je comprends, là, sports-études, je comprends éducation physique, il y a... Puis vous avez parlé de la Ligne nationale, ligue majeure du Québec. On n'a pas ce mandat-là, vraiment, là, de légiférer, au moment où on se parle, puis de dire à la Ligue nationale: Vous n'avez plus le droit de vous battre, vous avez plus le droit, là. C'est encore du théâtre puis encore beaucoup d'argent, et je pense pas qu'on pourra réussir, puis ça serait vous conter des menteries que, nous, comme mandat d'initiative, on irait de l'avant puis dire à la ligue nationale, «big boss», là, les États-Unis, leur dire comment gérer leur affaire. On se ferait promener, puis pas... puis pas vite.

Mais moi, là, ici, là, aujourd'hui, là, c'est les jeunes. C'est les jeunes, la participation et l'élite. Il y a un mélange des deux. Tout le monde nous dit qu'il y a 85 % de participation puis 15 % d'élite. «Fine!» Moi, je veux entendre de vous, un expert, comment, nous, comme commission parlementaire... puis qu'on peut réussir. Comment qu'on réussirait d'implanter une affaire, moi, je vais être content, je veux dire, puis ça serait une étape pour faire suivre, ça va peut-être ouvrir les portes à plus de monde à Hockey Québec, par les associations de chacune des régions.

M. Bernard (Dany): Et je pourrai citer cette commission comme étant exemplaire lors d'une prochaine présentation.

M. MacMillan: Avec plaisir.

M. Bernard (Dany): Ha, ha, ha!

M. MacMillan: Comment on pourrait, comment on peut vraiment redonner à nos jeunes enfants, comme moi, j'ai eu la chance, là, de... 40 ans, 45 ans passé, à jouer au hockey, puis avoir du plaisir, puis apprendre à travailler en équipe, puis en famille, puis... Mon éducation, moi, je l'ai eu au hockey, je l'ai pas eu à l'université. C'est mon choix, je l'ai déjà dit, c'est moi qui ai choisi de pas aller à l'université. J'étais comme dans la boîte de punition à chaque fois que j'allais à l'école. Alors, quand j'ai eu sorti, le plus rapidement possible... Je l'ai fait, c'est un choix. Mais comment est-ce que je peux donner à nos jeunes, dans tout le Québec, redonner cette valeur-là qu'on est en train de perdre, que notre hockey est en train de perdre sa force, sa vitalité, son sport national? Ce n'est plus là, ça.

J'ai été cette semaine — je vais finir avec ça, je m'excuse d'être un peu long — mais j'ai assisté à une école de hockey, ou à une école qui met les jeunes en forme. Ce n'est même plus une école de hockey. Tu peux t'imaginer que tu t'en vas dans un aréna, les parents payent 200 \$ pour mettre des jeunes de 14 ans puis de 12 ans en forme. Tu sais, je veux dire, ça serait correct pour moi, payer 200 puis 300 pour me remettre en forme, mais quand tu vois que des jeunes de 10, 12, 14

ans, vont payer 200 \$ pour se mettre en forme pour jouer au hockey, ça me dépasse totalement. Puis je regardais la pratique, puis je l'ai dit ce matin, ces gens-là qui étaient sur la glace, ils tombaient endormis eux autres mêmes, ils avaient de la misère à sortir leur sifflet, parce que c'était plate à mort. Les jeunes apprenaient pas, absolument rien, sur la glace.

Alors, moi, je veux trouver une solution, M. Bernard, puis je veux la trouver, puis on a travaillé vraiment ensemble, tout le monde, les deux côtés ici, puis... de rencontrer plusieurs groupes, puis on n'a pas fini, on va avoir une rencontre possiblement le 3 octobre pour faire un bon rapport. Mais dans peu de mots, on a peu de temps, il nous reste seulement que...

M. Bernard (Dany): Je reviens encore, en termes de cohérence, sur ce que j'ai dit, c'est sur la finalité.

M. MacMillan: Alors, dis-moi comment est-ce que je peux aider, moi, puis que tu reviennes nous dire: Maudit qu'ils ont fait une bonne job, ce monde-là.

M. Bernard (Dany): En termes de finalité, si on me dit: Demain matin, le hockey est un outil de développement global de l'individu, pas uniquement sur papier mais sur... dans l'action, là, on va aller chercher la plus-value d'une telle commission. Présentement, on n'a qu'un modèle, c'est le modèle du midget AAA, il y a une seule filière. Et tantôt, quand vous me dites Ligue nationale, bien — vous allez me trouvez tannant, je suis un peu bouledogue: quand je mords sur un os, je le conserve — c'est... On a une seule filière, c'est le bantam AA, midget AAA, junior majeur du Québec et Ligue nationale de hockey. Quand avez-vous entendu au cours des cinq dernières années parler du hockey comme d'une pratique à long terme, comme qualité de vie, comme moyen de développer des aspects de santé? Quand est-ce que vous avez entendu parler du hockey comme d'une pratique à long terme, alors qu'on parle du golf, d'un sport de 7 à 77 ans? Quand allons-nous parler du hockey de cette façon, alors qu'il n'y a qu'une seule filière?

Je vous donne l'exemple. Chez nous, en sports-études, on se donne un point très important, un point d'honneur d'ouvrir l'esprit de nos athlètes en disant qu'il existe un circuit universitaire américain où on peut continuer les études, où il y a un très haut niveau de hockey et qui a également comme avantages marginaux de me permettre, si je veux, d'accéder à la Ligue nationale, qui reste encore, auprès des enfants, une priorité parce que c'est la seule chose, c'est la seule filière qu'on leur montre. Donc, on ne joue pas, on ne fait pas du hockey pour le plaisir, même si c'est une des raisons premières avancées par les athlètes, mais c'est surtout pour se rendre le plus loin possible.

Et, quand on parle du hockey compétition et récréation... M. MacMillan, vous avez une certaine expérience en hockey, M. le député de Maskinongé, vous êtes éducateur physique, à part le mot compétition et récréation, quelle est la différence entre les deux niveaux de hockey? Dans les règles constitutives, dans les règles normatives, est-ce qu'il y a vraiment une différence? Nous avons un seul modèle, nous n'avons

qu'un seul modèle. Alors, à ce niveau-là, tant que la finalité n'est pas identifiée, tant que les contenus ne sont pas faits, alors nous faisons face à cette situation où il y a un seul modèle, le midget AAA, la Ligue junior majeur du Québec.

Et d'après vous, qui est-ce qui dicte les habilités à développer, le bas ou le haut? C'est le haut. Il faut se démarquer. Il faut se démarquer, il faut offrir autre chose aux enfants en disant: Oui, on a à développer un joueur de hockey, parce que c'est par là qu'on va rentrer... on va aller chercher l'athlète. Chez nous, en sports-études, c'est par nos connaissances techniques et tactiques qu'on peut déborder sur les aspects moral, affectif, social, parce que ça reste le sport. En développant un meilleur citoyen et un meilleur joueur de hockey, bien, là, pour l'avenir, pour le Québec, ça va être plus rentable.

Par contre, mes études, mon étude de doctorat que je vais déposer la semaine prochaine nous dit que nos joueurs sont socialisés à la transgression des règles, que la fin justifie les moyens et que l'important, en hockey sur glace, c'est de tout faire, mais qu'il ne faut pas se faire prendre.

● (15 h 10) ●

Et une des raisons premières pourquoi on fait du sport, c'est pour préparer l'athlète à la vie. Et les études américaines commencent à nous dire que, oups!, dans les sports de contact, tels le football et hockey sur glace, il y aurait possibilité de transférer la violence dans la vie de tous les jours comme mode de résolution de problèmes. Là, il faut se... Là, il faut commencer à se poser des questions. Une étude est sortie en 1998: *The pros and cons, the criminals who play in the NFL*. 21 % des joueurs de la NFL ont un casier judiciaire pour assaut grave ou port d'arme illégal.

Donc, là, il faut vraiment se poser comme question: Quelle est la fin? Et là, suite à cette fin-là, les décisions, les contenus vont découler. Mais il faut vraiment, comme premier exemple... Et ça, vous allez dire: oui, mais, M. Bernard, vous demeurez un universitaire, vous parlez en termes de philosophie, oui, on doit parler, en premier lieu, de philosophie. Parce que, si on n'a pas de philosophie, on se promène comme un ballot de foin au vent, au gré des vents. Mais, si on a des valeurs, des valeurs bien définies et des valeurs de référence, et que toutes les actions sont basées là-dessus, on va développer de bons individus.

Prenons l'exemple de la Norvège, la Norvège qui, elle... Il y a un colloque qui a lieu en Ontario au mois d'octobre, 19 au 21 octobre, où le plan de développement de la Norvège, c'est l'athlète, le point central de notre intervention, et on doit le développer de façon multidimensionnelle. Et, quand on regarde le résultat de la Norvège, aux Olympiques d'hiver, et on le compare au nôtre, il y a une bonne question à se poser. Donc, le fait de développer de bons individus n'empêche aucunement de développer une élite. Ça devient une élite responsable et un meilleur modèle pour ceux qui sont en bas.

M. MacMillan: M. Bernard, c'est la base, ce que vous dites là, là. On peut...

M. Bernard (Dany): Oui.

M. MacMillan: Tu sais, je veux dire, c'est bien clair, là, qu'on peut en faire une philosophie avec tout ça, puis je suis complètement d'accord avec vous, mais, encore là, vous m'avez pas dit comment, moi, je peux dire à l'association dans ma petite ville, dans mon petit comté... Puis je suis d'accord avec vous qu'il y a un problème avec le sports-études puis qu'on peut parler de collégial puis on peut parler d'avoir des ligues collégiales, des ligues d'universités au Québec qui pourraient se développer, on en a déjà discuté de ça, mais... Puis c'est profond, c'est... Je veux dire, je le verrai pas, moi, ça, dans ma vie, ça peut commencer aujourd'hui, mais si...

Une voix: On vit d'espoir.

M. MacMillan: Je l'ai toujours eu. Mais, si on peut commencer avec nos jeunes, comme vous dites, faire des... gars ou filles, faire des personnes avec une base d'éducation... Mais là on le fait plus. Là, on fait juste lancer une rondelle, puis on dit arrangez-vous, puis, si la... si on peut finir à 3 h 30, là, je vais le ramasser puis je le ramène chez nous, puis il regardera la télévision, puis il jouera au Nintendo, tu sais. Il manque quelque chose. Puis je suis complètement d'accord. Mais, si on veut réussir tout ce que vous dites, là, puis j'espère que vous allez m'envoyer une copie de votre... que vous allez déposer, qu'est-ce que vous avez dit aujourd'hui, là, j'aimerais ça en avoir une copie, il faut...

Une voix: ...

M. MacMillan: On va l'avoir? Oui. Mais il faut toucher à nos jeunes directement. Pour le bâtir, pour se rendre où vous voulez aller, il faut commencer en bas.

M. Bernard (Dany): Oui, définitivement. Puis, comme je l'ai dit, la pièce maîtresse des fichiers sportifs, c'est l'entraîneur, c'est par sa formation. Et là il va falloir cesser de faire une formation pointue au niveau technique. Oui, elle est importante, mais cet entraîneur-là, il va falloir le former pour qu'il développe des individus.

Une voix: L'encadrement.

M. Bernard (Dany): L'encadrement. Parce que le hockey, ce que j'appelle dans ma thèse... est plein de situations à haut potentiel éducatif sur lequel on peut revenir. Comme on l'a dit, c'est un outil phénoménal de développement, mais il est sous-exploité. Donc, si on développe des contenus qui vont renforcer ou qui vont compléter les contenus techniques et tactiques et si on assure à l'entraîneur un suivi... Parce que c'est beau de donner une formation d'une fin de semaine, excusez, là, le cerveau a ses limites. Donc, c'est du bourrage de crâne. Non. Mais, si on accompagne l'entraîneur tout au long de l'année par des professionnels rémunérés, un entraîneur d'entraîneurs qui peut être...

M. MacMillan: Un par région, entraîneur en chef.

M. Bernard (Dany): Mais je dirais: Pas les entraîneurs en chef tel qu'on le conçoit présentement, ce que j'appelle un conseiller pédagogique en sports de glace ou en hockey sur glace qui a une formation, qui va être là pour suivre et assurer un suivi aux pauvres entraîneurs bénévoles tout au long de l'année. Là, on peut aller chercher l'implication des éducateurs physiques dans ce processus de supervision de nos entraîneurs. Parce que ces pauvres entraîneurs là mettent beaucoup de temps et sont laissés à eux-mêmes. Et qui est-ce qu'on blâme? C'est encore eux. Donc, ils sont vraiment, ils sont doublement victimes du système.

Certains me disaient: Oui, mais les entraîneurs, ils veulent monter, ils font passer leurs propres intérêts avant les autres. Qu'est-ce qu'il y a de mal à vouloir accéder à des niveaux supérieurs? Tout est dans la manière. Si on le fait, on accède à des niveaux supérieurs en respectant l'individu et en le développant. Bien, alors bravo! Si on peut avoir plus de Québécois comme entraîneurs-chefs, des Québécois sensibilisés comme entraîneurs-chefs, probablement qu'on va récupérer notre sport.

Comme vous avez dit, M. MacMillan, le hockey, c'est un legs québécois à la culture planétaire sportive. C'est un legs québécois. C'est vraiment d'origine québécoise. Montréal. Et on est en train de perdre ou de vraiment dénigrer ce sport qui est fantastique et qui nous... et qui a un peu de nous dans ce sport.

Le Président (M. Vallières): Oui. Alors, vous voyez pourquoi les membres de cette commission ont voulu s'attarder à cette question. Nous autres aussi, on vit ça comme ça aussi, pour la peine.

M. Bernard, il y a... on parle d'entraîneurs qui pourraient être suivis, formés. À l'heure du dîner, on se questionnait à haute voix, la vice-présidente et moi, sur comment on pourrait mettre à contribution tout le réseau scolaire. Il y a déjà des gens, là, qui sont rémunérés, avec une capacité d'intervention extraordinaire, tant à l'élémentaire qu'au secondaire. Comment vous pensez qu'on peut accrocher ce qui se passe à l'extérieur, en fait, de l'école — dont on vient de parler un peu avec les entraîneurs, les arbitres, les joueurs qui y sont — et puis tout le réseau scolaire actuel? Il y a des gens qui sont venus nous parler d'une charte de l'esprit sportif. Est-ce que... est-ce qu'il est utopique de penser qu'on pourrait arriver à quelque chose en se servant d'une structure déjà existante, qui est l'école primaire et secondaire québécoise?

M. Bernard (Dany): Oui, je pense que... Malheureusement, si c'était à refaire, si on avait à refaire la structure sportive au Québec, je crois que l'école demeure quand même le milieu de vie idéal pour la pratique du sport et pour développer ses valeurs. Parce que, comme je disais auparavant, l'école, son... un des graves problèmes maintenant à l'école, primaire ou secondaire, c'est la violence. Et on... Et les professeurs essaient de travailler là-dessus. Nos enfants vont jouer au hockey, c'est rentable, on la véhicule comme étant rentable. Donc, on a un problème, là, un double discours.

Donc, l'école peut devenir un élément important, mais je crois, comme vous l'avez dit, qu'il serait utopique

de penser, du jour au lendemain, de tout ramener à l'école. Je pense que ça demande de la concertation. Je pense qu'il ne faut plus maintenant centraliser le hockey dans les mains d'un seul organisme. Il faut qu'il y ait une concertation et une responsabilisation des gestionnaires d'arénas, du milieu scolaire, de Hockey Québec, de façon à ce qu'on puisse s'aligner sur les mêmes valeurs et sur les mêmes modes d'intervention.

De la façon dont ça peut s'opérationnaliser, je crois que les conseillers pédagogiques... Là, je dis quelque chose de gros, parce qu'on avait un des projets-pilotes comme conseillers pédagogiques dans la région de Québec... On était partis à cinq. Il y a un rapport qui existe à la Direction des sports sur les conseillers pédagogiques en sports de glace, si vous voulez les consulter. Donc, il n'en reste qu'un présentement, un conseiller pédagogique, qui est à Charlesbourg, à la municipalité de Charlesbourg, qui est là à temps plein pour ce type d'intervention. Mais je crois qu'en mettant en — parce que c'est une bonne idée, puis là mon cerveau commence à faire des liens — qu'en mettant au service des associations sportives une concertation avec les conseillers pédagogiques en éducation physique, ah!, je pense que, si on pouvait tourner autour, ça pourrait être une bonne idée. C'est... Ça pourrait être un bon point, ça, à travailler et à creuser, à voir les possibilités. Parce qu'il y a des conseillers pédagogiques qui existent déjà au niveau scolaire, donc...

Mais, encore une fois, je reviens sur la finalité et sur la formation et le développement de la personne. Parce que, là, j'ouvre une autre boîte de Pandore, notre système d'éducation n'est pas un système d'éducation, c'est un système d'instruction. On forme à faire des maths, de la physique. Est-ce qu'on développe vraiment la personne sur tous ses angles? On peut se poser une question. On est comme en sport, on est sur le pilote automatique. On pense qu'en le faisant ou en le disant il va y avoir une intégration et un transfert automatique, ce qui n'est pas le cas. Tout dépend de la finalité, encore une fois. Mais c'est une bonne idée, que je vais garder en mémoire et qui pourra être travaillée chez nous, au département.

Le Président (M. Vallières): Oui. Et, si vous accouchez de quelque chose, faites-nous le parvenir, s'il vous plaît.

M. Bernard (Dany): Et ça pourrait être intéressant comme projet-pilote.

Le Président (M. Vallières): Oui. M. le député de Maskinongé.

M. Désilets: Oui, merci, M. le Président. Dans la volée que vous venez de lancer, ça serait le fun de vérifier comment est-ce qu'on peut essayer de travailler la finalité, là, un peu comme conseillers pédagogiques de glace, en éducation physique, comment est-ce qu'on peut... projet-pilote, parce qu'on parle, depuis quelques jours, d'essayer de travailler un projet-pilote, peut-être dans une ou deux régions, mais ça serait le fun de...

● (15 h 20) ●

M. Bernard (Dany): Le projet-pilote de conseillers pédagogiques en sports de glace ou d'éducateurs

physiques spécialisés en sports de glace avait eu lieu dans la région de Québec. Donc, si vous voulez vous procurer le rapport, il y a un rapport volumineux à la Direction des sports, que j'ai moi-même rédigé. Ça a été fait au début des années quatre-vingt-dix. Donc, ça pourrait être une base. Mais on pourrait aller plus loin avec la concertation avec le monde scolaire, qui serait très intéressante et qui pourrait nous permettre, là, de revitaliser ce projet.

M. Désilets: Oui, d'autant plus intéressant, si vous revalorisez un peu, on ouvre les portes des écoles. Ça serait le fun, là, de voir, d'essayer quelque chose de novateur un peu dans une région. Ça serait intéressant.

M. Bernard (Dany): Et ça, c'est une chose que je retiens, que j'essaierai de voir, là, au cours des prochaines semaines, là.

M. Désilets: Puis en gardant le contact avec notre secrétaire de commission...

M. Bernard (Dany): Oui, ça serait intéressant.

M. Désilets: ...pour être capable de se voir. Faire un petit comité de travail s'il faut, là, mais il y a de quoi à faire. Il y a de quoi à travailler.

M. Bernard (Dany): Je suis très réceptif à cette proposition.

M. Désilets: Moi, je voulais... je vous relance sur les projets de sports-études. Le fait que vous nous ayez mentionné tantôt que ceux qui enseignent le hockey dans les sports-études, ils ont une formation PMCE avancée, et c'est pas des éducateurs physiques comme tels.

M. Bernard (Dany): Ce ne sont pas tous des éducateurs physiques. Pas uniquement au hockey, dans tous les autres sports.

M. Désilets: Oui.

M. Bernard (Dany): C'est très cyclique. Chez nous, à l'école Cardinal-Roy, dans la région de Québec, ici, en basse-ville, les éducateurs physiques qui sont entraîneurs-chefs des sports-études sont en minorité.

M. Désilets: Et il y a toute une philosophie qui est autour, qui régné...

M. Bernard (Dany): Effectivement.

M. Désilets: ...qui est véhiculée autour de ça, là.

M. Bernard (Dany): Oui, puis ceux qui ont l'avantage ou ceux qui dictent les règles nous demandent d'être PMCE niveau 3. Moi, je le suis, et je le dis devant tout le monde, illégal. Savez-vous pourquoi? Parce que je me suis toujours dit qu'on demandait pas à un médecin de passer ses grades d'Ambulance Saint-Jean. Alors que, moi, comme

éducateur physique qui a une formation à la maîtrise et au doctorat, je ne passerai pas les grades du PMCE qui ont été faits par des éducateurs physiques pour des bénévoles. Donc, je vous le dis tout de suite, je suis illégal en termes de grades. Pour moi, encore une fois je vous le répète, un médecin n'est pas obligé de passer ses grades d'Ambulance Saint-Jean. Mais par contre, et qui plus est, ces entraîneurs-là doivent donner une note en éducation physique, ce qui est illégal au sein du ministère de l'Éducation. Et ça, c'est une problématique.

M. Désilets: D'accord.

M. Bernard (Dany): À Cardinal-Roy, on l'a contourné en donnant un éducateur physique qui supervise tous les entraîneurs pour la note, pour l'évaluation en éducation physique, ce qui est problématique également. C'est quand même une alternative, un pas en avant, mais ça, c'est une problématique et une problématique de la profession également. Comme éducateur physique, on a une problématique de profession peu reconnue. Donc, on a à travailler énormément là-dessus aussi.

M. Désilets: Avec le ministère de l'Éducation, c'est...

M. Bernard (Dany): Le ministère de l'Éducation devrait probablement assurer une meilleure surveillance.

M. Désilets: Mais, tous les programmes sports-études sont faits surtout pour permettre à des jeunes de faire du sport. Ils sont pas...

M. Bernard (Dany): À l'origine, à l'origine, le programme sports-études a été fait... Parce que c'est unique au Québec. Ça, c'est superbe comme idée: permettre aux athlètes de haut niveau de demeurer à l'école, d'avoir une harmonie avec son... d'avoir une gestion du temps plus harmonieuse entre leurs séances d'entraînement et leur école. Parce que, ce qu'on se rendait compte, c'est que les athlètes de haut niveau, comme ceux en ski alpin de l'équipe du Québec, quand ils quittent pour le Chili pendant trois semaines, dans un cadre très traditionnel, bien, trois semaines d'école, c'est pratiquement irrécupérable, là. Donc, ce que les jeunes faisaient, c'est qu'ils décrochaient. Donc, le sports-études a été fait de façon à permettre aux athlètes de très haut niveau de continuer à l'école.

On a ouvert l'entonnoir en disant: On va permettre aux athlètes... Parce qu'en sport il y a espoir, relève, excellence, élite. On a dit: Bien, on va permettre au niveau espoir puis un peu en bas d'appartenir au programme sports-études. Donc, à la limite, au début, ça été fait pour ça. Maintenant, on a ouvert un peu plus. Nous, en hockey sur glace, on a ouvert un peu plus. Maintenant, c'est ce qui nous cause du problème parce qu'on rétrécit. Et même Sport-Québec demandait dernièrement de, encore, resserrer les critères en sports-études, ce qui probablement va diminuer l'accessibilité et qui va mettre en péril la survie de certains programmes. Il y a même un comité provincial présentement qui a lieu sur la fameuse relation concentration sports-études dans les mêmes écoles.

Donc, quand on m'a appelé puis, on m'a demandé de venir parler de mon sports-études, je me disais: Je suis un peu incohérent, je suis pas reconnu sports-études, malgré le fait que nous soyons à l'école Cardinal-Roy. Et, pour nous, ça a des problèmes, parce que, quand on contingente en secondaire I avec 75 places, si j'ai un athlète identifié sports-études puis un athlète identifié concentration, on donne l'avantage à l'athlète identifié... En fait, c'est une problématique. Même si notre programme, je le considère que... Ce que je vous ai dit ici, ce n'est pas uniquement des paroles, je déteste être au niveau des paroles. Si je suis cohérent, c'est ce que je fais.

Donc, la semaine prochaine, on planifie notre sports-études sur l'aspect hockey mais l'aspect affectif, moral, social et cognitif, sur tous les aspects, comment, dans différentes activités, je peux toucher à ces points-là et quelles sont les activités que je vais mettre autour du développement de bons joueurs de hockey pour faire en sorte de faire un meilleur citoyen.

M. Désilets: Puis, à ma connaissance, au lieu de rétrécir l'entonnoir, il faudrait l'ouvrir davantage à plus d'étudiants, plus d'étudiantes.

M. Bernard (Dany): Ouvrir à plus d'étudiants tout en gardant une certaine... certains critères pour faire en sorte que ces programmes-là soient perçus par les athlètes comme étant attirants. Parce que vous savez que de donner tout gratuitement, on n'apprécie pas toujours ce qu'il en est. Ça va? Alors que, s'il y a certains critères et certaines difficultés, je ne dis pas des difficultés impossibles à abattre, mais ça donne un incitatif encore plus grand aux gens, si on parle de motivation interne de remplir un tel programme. Mais de l'ouvrir, je suis entièrement d'accord.

Et ça, c'est un dilemme, ça, auquel on s'affaire quotidiennement entre les entraîneurs. Certains sont pour rétrécir, moi, je suis pour ouvrir parce que... dans la mesure où notre système de détection du talent est tellement faible que, si déjà on commence à rétrécir, on peut échapper de bons athlètes et de bons citoyens. Donc, notre système de détection du talent, comme je le disais, si on avait un système incroyable de détection du talent, je serais probablement à Wall Street parce que je serais capable de prédire le cours de la Bourse. Ha, ha, ha!

Le Président (M. Vallières): Oui. Alors, merci. M. Bernard, on vous remercie d'être venu. Si vous n'étiez pas venu, on aurait manqué quelque chose. On est vraiment très heureux de votre présence.

M. Bernard (Dany): Alors, je vous remercie, Je suis... Comme je vous dis, je vous ai lancé un petit défi indirectement au début.

Le Président (M. Vallières): Oui, oui, oui.

M. Bernard (Dany): Je suis... Si vous avez besoin d'aide...

Le Président (M. Vallières): On a bien compris. Juste avant que nous ajournions nos travaux, je

voudrais déposer un document qui nous est parvenu de Hockey Abitibi-Témiscamingue, un document audiovisuel également. Il est considéré comme déposé à la commission.

Et la commission, bien, a terminé maintenant ses travaux. Normalement, le comité directeur s'est réuni ce midi, on devrait se retrouver le 3 octobre en séance de travail. On aura l'occasion de vous réviser à ce sujet-là.

On vous remercie tous et toutes de votre contribution à nos travaux. La commission ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 15 h 28)